



CONSEILLER
INFORMER
SENSIBILISER
FORMER

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Avec le soutien
Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

FAIRE
TOUS ÉCO-CONFORTABLES

24
Dordogne
c|a.u.e

Sommaire

| | |
|---|------|
| Édito | p.3 |
| Le CAUE de la Dordogne | p.4 |
|  | |
| Les actions du CAUE pour les collectivités | p.16 |
|  | |
| L'accompagnement du Conseil départemental Dordogne Périgord | p.34 |
|  | |
| Les actions du CAUE pour les particuliers | p.48 |
|  | |
| L'espace conseil FAIRE du CAUE Dordogne | p.66 |
|  | |
| Les actions du CAUE en milieu scolaire | p.74 |
|  | |
| Les actions du CAUE avec les partenaires | p.82 |



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Jean-Michel Magne

Président CAUE 24,
Conseiller départemental
Vallée de l'Isle
Président de la Communauté
de communes Isle Vern
Salembré
Maire de Chantérac



Au cours de cette année 2020 troublée par deux périodes de confinement, le CAUE a maintenu sans discontinuité son activité en s'adaptant dès le 19 Mars 2020 aux contraintes du télétravail et en assurant la continuité du service public. Le rapport d'activité qui vous est présenté ici en témoigne et je veux pour cela féliciter l'ensemble des salariés pour son engagement sans faille.

Il faut dire que notre programme de travail était ambitieux : poursuivre les missions déjà en place et **renforcer l'appui stratégique aux collectivités** dans le cadre de la nouvelle mandature et des nouveaux dispositifs déployés par l'état tels que « **Petites villes de demain** » pour les collectivités et « **SARE** » pour les particuliers. Ce positionnement a suscité de nombreuses demandes des collectivités pour des études stratégiques de bourg et des particuliers pour des conseils en énergie. Nous nous en félicitons.

L'année 2020 correspond également à l'achèvement de deux grandes missions conduites pour le département: **La Maison Numérique de la biodiversité** qui offre des outils d'écodéveloppement et de gestion alternative pour notre territoire rural, et **l'Atlas des paysages** qui est un véritable outil de connaissance pour guider les projets d'aménagement et préserver la qualité et la diversité des paysages de Dordogne.

Le CAUE a également développé sa présence sur les réseaux sociaux, en participant notamment au projet Instagram « Mon paysage confiné » et au concours photo « Ma ruralité heureuse, vécue ou rêvée ».

Ainsi, **le soutien renouvelé du Conseil départemental** nous a permis en 2020 **d'assumer l'ensemble de nos missions envers tous les publics** et nous espérons qu'à la lecture de ce rapport vous trouverez des idées, des informations, des outils utiles voire indispensables pour la qualité de vie sur notre territoire.

LE CAUE DE LA DORDOGNE



Le CAUE est un organisme d'information, de formation et de conseil du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, institué par la loi sur l'architecture du 4 janvier 1977.

Le CAUE de la Dordogne a été créé en septembre 1978 à l'initiative du Conseil départemental.

Le CAUE joue toujours pleinement son rôle de conseil aux particuliers et continue de renforcer son action auprès des collectivités locales sur le champ de l'urbanisme, dans une mutualisation respectueuse avec l'Agence Technique Départementale.

Le CAUE offre donc un lieu parapublic où l'activité de conseil se distingue de celle de contrôle, mais est également un lieu d'animation et de débats sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement, du paysage et de l'énergie.

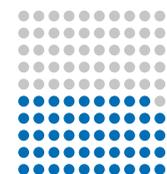
Soutenu par le Conseil départemental de la Dordogne, le CAUE conserve aussi des liens avec les services de l'état, en développe d'autres avec le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et l'URCAUE Nouvelle-Aquitaine, et joue un rôle utile de médiateur pour l'organisation d'actions partenariales.

En outre, le CAUE de la Dordogne présente la particularité d'héberger depuis 2007 un Espace Info Énergie. Le conseil énergétique aux particuliers amène une plus-value incontestable aux conseils dispensés gratuitement et sur rendez-vous au siège de l'association où dans le cadre de permanences délocalisées.

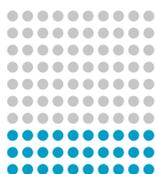
Soucieux de maintenir son ancrage et son action en faveur de l'architecture, des paysages et plus largement sur la gestion des espaces ruraux et urbains, le CAUE de la Dordogne s'adapte en permanence aux contraintes réglementaires et budgétaires pour continuer d'offrir un conseil de proximité de qualité.



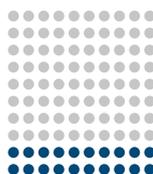
Répartition de l'activité 2020



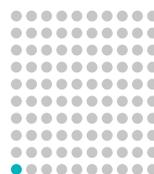
49%
 au service
 des collectivités



30%
 au service
 des particuliers



20%
 en collaboration avec
 nos partenaires



1%
 au service
 des scolaires

PRÉSIDENTE



JEAN-MICHEL MAGNE
Président

DIRECTION



BERTRAND BOISSERIE
Directeur



VALÉRIE DUPIS
Directrice adjointe
urbaniste - paysagiste
90%

20

salariés en
2020

ADMINISTRATION



ÉLISABETH COUTY
Assistante de direction



EMMANUELLE
LESTRAIDE
Comptable et membre
titulaire élue du CSE

URBANISME



MÉLOË COLBAC
Assistante d'étude
60% depuis 08-2020

L'ÉQUIPE DU CAUE24

L'équipe du CAUE a évolué en 2020 dans sa composition.

Dans le cadre du projet de la Maison Numérique de la Biodiversité Dordogne Périgord porté par le Département, le CAUE avait recruté en février 2018, **Anatole Gruzelle** comme chargé d'étude pour une mission de 3 ans et en septembre 2018 et **Léa Pérez** comme animatrice du territoire. La mission de Léa Pérez s'est achevée le 23 mars 2020 et Anatole Gruzelle a souhaité rompre de manière anticipée son contrat le 28 février 2020.

Élodie Fabre a été recrutée le 1^{er} septembre 2020 en qualité de chargée de mission pour pouvoir atteindre les objectifs fixés à l'échéance du projet au 31 décembre 2020.

Initialement recruté en décembre 2018 pour palier à l'absence en 2019 de Myriam Cosset alors en Congé Individuel de Formation, **M'hamed Bairat** a été prolongé dans ses fonctions de conseiller FAIRE jusqu'au 4 juin 2020. En 2020 il a travaillé à hauteur de 70% de son temps pour l'Agence Technique.

Pour pouvoir répondre aux nombreuses demandes des collectivités concernant la réalisation d'études de bourg, le CAUE a recruté en août 2020, 2 assistants d'étude en CDD pour renforcer l'équipe des architectes et paysagistes : **Léo Feuga**, jeune diplômé en Paysage de l'ENSAP de Bordeaux à temps plein et **Méloë Colbac-Beauvieux** au profil d'urbaniste à temps partiel de 60%. Leur mission se prolongera jusqu'en février 2022.

ARCHITECTURE



ANNE AUFFRET
Architecte DPLG
55%ATD



MARINE BERTRAND
Architecte DE



ODILE ERHARD
Architecte DPLG
80%



SYLVAIN MARMANDE
Architecte DPLG
95% ATD

PAYSAGE



AURELIE BRUNAT
Paysagiste concepteur



LÉO FEUGA
Assistant d'étude
depuis 08-2020

ÉNERGIE



MYRIAM COSSET
Conseillère énergie



M'HAMED BAIRAT
Conseiller énergie 70%
ATD

ENVIRONNEMENT



YANNICK COULAUD
Écologue



ANATOLE GRUZELLE
Chargé de mission
Départ 02-2020



LÉA PEREZ
Animatrice du territoire
60% ATD



ELODIE FABRE
Chargée de mission
CDD de 4 mois

MÉTIERS SUPPORTS



HERVÉ DESMAISON
Géomaticien
60% ATD



J-CLAUDE GRIMPERELLE
Technicien informatique
50% ATD



SÉBASTIEN RAMOND
Dessinateur



ISABELLE MORIN
Infographiste
15% ATD

La mutualisation des personnels du CAUE avec l'ATD24 en 2020 a concerné :

- / deux architectes (95% et 55%)
- / un géomaticien (60%)
- / un technicien informatique (50%),
- / une infographiste (15%)

- / une animatrice du territoire (60%),
- / un conseiller Energie (70%).

Le partenariat avec l'URCAUE Nouvelle-Aquitaine concernant le travail effectué par l'écologue dans le cadre de la mission ACE a été reconduit en 2020.

LES STAGIAIRES 2020

Le CAUE accueille chaque année des stagiaires de niveau universitaire mais aussi des collégiens ou lycéens dans le cadre de période de découverte de métier ou d'entreprise.

3 étudiants en Licence professionnelle Valorisation, animation et médiation des territoires ruraux du lycée professionnel agricole de Coulounieix-Chamiers ont

également effectué 7 semaines de stage dans le cadre du projet de la Maison Numérique de la Biodiversité Dordogne Périgord sur le thème de l'éco-tourisme (du 17/02 au 13/03).

11 Stagiaires en 2020



Éloïse Vignaud

13/01 au 17/01,
3^{ème}, collège Jean Moulin, Chalais

Elodie Faure

27/01 au 31/01,
3^{ème}, collège Bertran de Born,
Périgueux

Romane Pradeau

30/03 au 25/09,
3^{ème} Année ingénieur ENSEGID,
Institut Polytechnique de
Bordeaux

Sarah Ouchen

27/01 au 31/01,
3^{ème}, collège Bertran de Born,
Périgueux

Maxence Pugnet

17/02 au 24/02,
3^{ème}, collège Anne Franck à
Périgueux

Elise Fiault

04/05 au 28/07,
Master 1 GAED / Paysage,
Environnement, Participation,
Faculté des lettres, langues et
sciences humaines Université
d'Angers

Raphaël Laffore-Galotto,

27/01 au 31/01,
3^{ème}, collège Bertran de Born,
Périgueux

Philippe Friry,

25/02 au 26/02,
Coordonnateur en rénovation
Énergétique, GRETA CFA Aquitaine

EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

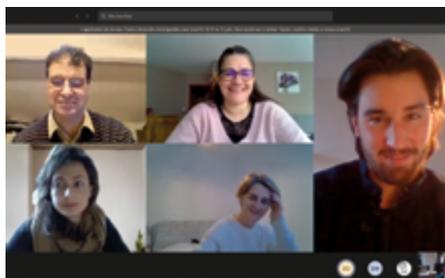
EN 2020, LA QUASI-MAJORITÉ DES SALARIÉS DU CAUE A TÉLÉTRAVAILLÉ À 100% PENDANT 5 MOIS. AU COURS DES 2 PÉRIODES DE CONFINEMENT DU 17 MARS AU 11 MAI ET DU 30 OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE, LE SITE DE L'ESPACE CULTUREL FRANÇOIS MITTERRAND EST RESTÉ FERMÉ AU PUBLIC.

Emmanuelle Lestrade, élue du CSE du CAUE a été désignée comme « référente COVID » en charge de veiller **au bon respect des gestes barrière en situation de travail dans les locaux du CAUE** et lors des déplacements sur le terrain ou en réunion. Elle a également assuré la gestion des masques, gels et autres produits d'hygiène pour lutter contre la COVID-19. Les 2 confinements et la crise sanitaire ont mis un coup de frein au départ en formation, les organismes ne disposant pas encore d'une offre « en distanciel » dans beaucoup de domaines. En 2020, **seulement 4 salariés sont partis en stage pour un total de 6 jours de formation.**

Une formation gratuite en interne d'une demi-journée sur TEAMS a été proposée en février 2020.

L'offre de webinaires gratuits s'est considérablement développée et a permis à plusieurs salariés de s'informer sur des thématiques en lien avec leur mission : architecture, bois, énergie...

11 Réunions d'équipe en visioconférence



Le télétravail

Le télétravail a induit de **nouvelles modalités d'échanges et de communication** favorisant l'apprentissage et l'utilisation de nouveaux outils informatiques (TEAMS).

Le parc informatique prévu au budget prévisionnel de 2020 a été renouvelé en mars avec le passage de Mac à PC. **L'achat de PC portables pour la majorité de l'équipe a facilité la mise en œuvre du télétravail.**

Pendant les périodes de télétravail, les réunions d'équipe mensuelles ont laissé la place à des **réunions hebdomadaires en visioconférence** pour faciliter la circulation de l'information concernant l'activité du CAUE mais aussi pour conserver un lien rapproché avec l'équipe et prévenir le risque d'isolement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CAUE SE SONT RÉUNIS PAR DEUX FOIS EN 2020, LE 22 JUIN ET LE 10 DÉCEMBRE SOUS LA PRÉSIDENTE DE JEAN-MICHEL MAGNE, PRÉSIDENT DU CAUE.

Toutes les assemblées se sont tenues exceptionnellement **en visioconférence** en accord avec l'ordonnance 2020-1497 du 2 décembre 2020 portant prorogation et modification de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, prises toutes deux en raison de l'épidémie de COVID-19.

En 2020, deux nouveaux administrateurs ont été accueillis :

/ Paul Ségura, architecte DPLG représentant départemental de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine a remplacé M. Eric-Pierre Andron

/ David Pontou, représentant la FFB24 a remplacé M. Christophe Riou



REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

PRÉSIDENT

Jean-Michel Magne

Conseiller Départemental Vallée de l'Isle et maire de Chantérac

VICE- PRÉSIDENTE

Nathalie Manet-Carbonnière

Conseillère Départementale Vallée de l'Homme, maire de Valojouix

VICE-PRÉSIDENT

Pascal Bourdeau

Conseiller Départemental Périgord Vert Nontronnais

Michel Lajugie

Conseiller Départemental Terrasson Lavilledieu, maire de Saint-Genies

Elisabeth Marty

Conseillère Départementale Saint-Astier, maire de Saint-Astier

Marie-Pascale Robert-Rollin

Conseillère Départementale Brantôme

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Jacques Caillaut

Directeur d'Académie

Xavier Arnold

Architecte des Bâtiments de France

Emmanuel Didon

Directeur Direction Départementale des Territoires

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS

Patrice Charbonnier

Architecte, délégué du Syndicat Départemental des Architectes

Frédéric Lioger

Président de la CAPEB

Eric Pierre Andron

Architecte, représentant départemental de l'Ordre des Architectes

Remplacé au second semestre par Paul Ségura

Philippe Rallion

Géomètre expert, membre de l'Ordre régional de Nouvelle-Aquitaine des Géomètres Experts

MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Emilie Chagnon

Paysagiste dplg

Jacques Bernot

Délégué départemental Vieilles Maisons Françaises

Christophe Riou

Président de la Fédération Dordogne des Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment

Remplacé au second semestre par

David Pontou

Gil Taillefer

Directeur de la SEMIPER

**Mylène Pestourie
Martinez**

Agence Technique Départementale

Jean-François Savier

Délégué Départemental Maisons Paysannes de France

PERSONNES QUALIFIÉES

Jean-Philippe Granger

Président de la Chambre d'Agriculture

Didier Gouraud

Président de la Chambre de Métiers

REPRÉSENTANT ÉLU PAR LE PERSONNEL

Emmanuelle Lestrade

Comptable, membre titulaire élue du CSE du CAUE
avec voix consultative

AUTRES PARTICIPANTS

Bertrand Boisserie

Directeur CAUE

Valérie Dupis

Paysagiste urbaniste, Directrice adjointe CAUE

Luc Mayeux

Vice-Président de l'Association La Pierre Angulaire

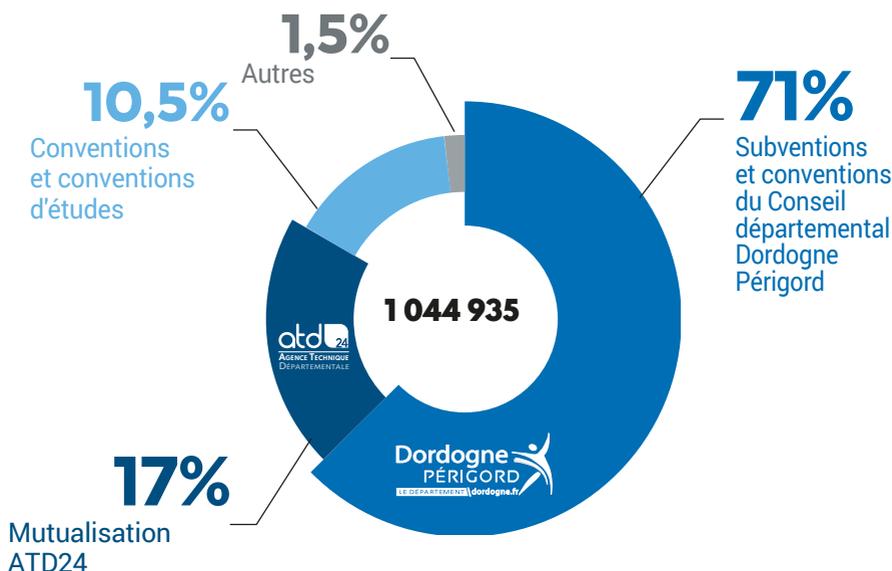
2

**Nouveaux
administrateurs
en 2020**

LE FINANCEMENT DU CAUE 24

EN 2020, LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ALLOUÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU CAUE S'ÉLÈVE À 649 800€ ET INTÈGRE LES 69 500€ DE SUBVENTIONS AFFECTÉES AUX MISSIONS SPÉCIFIQUES LIÉES À L'ENVIRONNEMENT.

LES PRODUITS 2020



Soutien financier du Conseil départemental

Le Conseil départemental a maintenu sa subvention depuis plusieurs années, elle représente une part importante du budget.

SUBVENTIONS SUPPLÉMENTAIRES

ADEME, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, URCAUE Aquitaine, missions culture, Conseil Départemental... et des conventions rémunérées (conventions d'objectifs et d'accompagnement des collectivités).

PRODUITS D'EXPLOITATION

| | |
|---|-------------------|
| Subvention Conseil Départemental | 580 300 € |
| Convention Conseil Départemental | |
| Mission spécifiques | 69 500 € |
| Mission culture | 10 000 € |
| Maison Numérique de la Biodiversité | 75 000 € |
| Maison de l'habitat | 5 000 € |
| Mutualisation ATD 24/CAUE 24 | 179 028 € |
| ATD 24 SCoT du Périgord vert | 9 150 € |
| Conventions pour l'EIE (Ademe, Conseil régional N A) | 48 781 € |
| Conventions URCAUE Aquitaine (ACE, JNA, JEP...) | 11 401 € |
| Conventions d'études | 41 582 € |
| Autres produits de gestion courante | 0 € |
| Reprise sur amortissement & provision, transfert de charges | 14 183€ |
| Produits financiers | 951 € |
| Produits exceptionnels | 59 € |
| TOTAL | 1 044 935€ |

La mutualisation des services du CAUE et de l'Agence Technique Départementale de la Dordogne a également donné lieu à un remboursement significatif de **179 028 €** en 2020



LES CHARGES 2020

CHARGES D'EXPLOITATION

| | |
|--|--------------------|
| Charges de personnel | 818 525 € |
| Impôts et taxes | 51 425 € |
| Variation de stock et autres achats et charges extérieures | 120 002 € |
| Dotations aux amortissements et provisions | 14 890 € |
| Charges financières | 0 € |
| Charges exceptionnelles | 750 € |
| Autres charges | 616 € |
| TOTAL | 1 006 208 € |

Résultat de l'exercice 2020
+ 38 727 €

LES MOMENTS CLÉS DE L'ANNÉE 2020

RETOUR SUR DES MANIFESTATIONS ET ACTIONS
EMBLÉMATIQUES PORTÉES PAR LE CAUE EN 2020 : FORMATIONS,
JEP, JNA, SALON...

FEVRIER



Participation au "salon de
l'immobilier" à Boulazac

JUILLET



Concours photos "Ma ruralité
heureuse vécue ou rêvée
en Nouvelle-Aquitaine"

OCTOBRE



Ateliers Atlas des paysages

OCTOBRE



Journées Nationales de
l'Architecture au PIP

JANVIER



**Formation des professeurs
des écoles aux Eyzies**

FÉVRIER



**Intervention au Lycée Agricole de
Monbazillac**

SEPTEMBRE



**Les Enfants du Patrimoine
à Villamblard**

SEPTEMBRE



**Les Journées Européennes du
Patrimoine "Un patrimoine
mystérieux en pays de Villamblard "**

OCTOBRE



**Formation "Le confort thermique
dans la maison"
à Sarlat-la-Canéda**

NOVEMBRE



**Présentation de l'étude stratégique
de bourg aux élus de Maurens**

**ÉTUDE STRATÉGIQUE
DE BOURG**

TRANSITION

ÉNERGÉTIQUE

SCoT

PLUI

PCAET

BIODIVERSITÉ



LES ACTIONS DU CAUE POUR LES COLLECTIVITÉS



Conformément à la loi et avec le soutien du Département, le CAUE de la Dordogne assiste les collectivités dans leurs projets en lien avec l'aménagement, l'environnement et la biodiversité.

Il réalise pour les Communautés de communes des guides et albums pour promouvoir la qualité architecturale et paysagère de leur territoire.

Les ressources et l'expertise du CAUE sont mises à profit dans l'élaboration des documents d'urbanisme, des PCAET et TEPCV, de la Trame Verte et Bleue.

Les études stratégiques du CAUE aident les communes à réfléchir sur l'évolution et la revitalisation de leur bourg.

Dans le cadre de la transition énergétique et des préoccupations liées à l'environnement, le CAUE accompagne également les collectivités dans leurs démarches.

Le CAUE est resté mobilisé pendant la crise sanitaire liée à la COVID-19 pour poursuivre les accompagnements engagés et prendre en compte les nombreuses nouvelles demandes des élus. Les déplacements des chargés d'études ont été adaptés aux contraintes liées à l'épidémie.

En 2020, l'accompagnement des collectivités a représenté 49% de l'activité du CAUE, chiffre en forte augmentation par rapport à 2019.

L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

LES CHIFFRES CLÉS

2020

Répartition de l'activité 2020



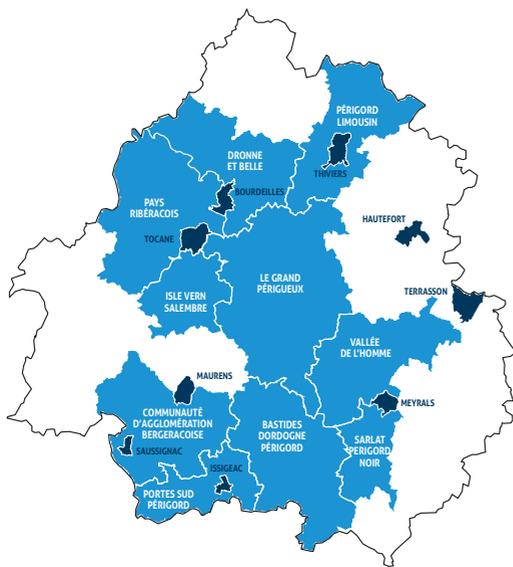
928 jours

 **14 salariés mobilisés**

Nature des missions



Répartition des collectivités



COMMUNES

Issigeac, Saussignac, Meyrals, Maurens, Hautefort, Thiviers, Tocane, Terrasson, Bourdeilles

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Périgord Limousin, Dronne et Belle, Périgord Ribéracois, Isle Vern Salembre, Vallée de l'Homme, Bastide Dordogne Périgord, Porte Sud Périgord Sarlat Périgord Noir

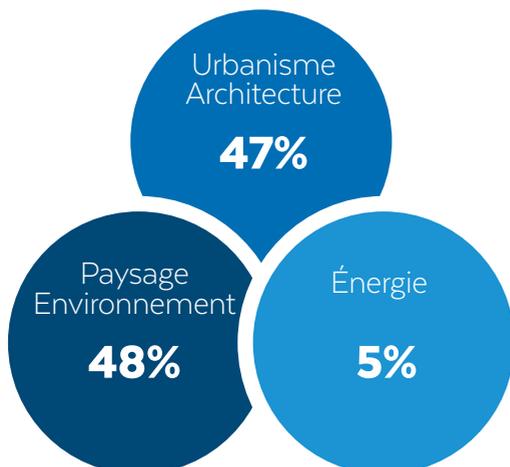
COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION

Le Grand Périgoueux, La Communauté d'Agglomération Bergeracoise

9 Communes

8 Communautés de communes

2 Communautés d'agglomération



3 Études stratégiques de bourg

2 Jurys de concours

5 Commissions des sites et des paysages

ÉTUDES STRATÉGIQUES DE BOURGS

DEPUIS 2015, LE CAUE APPORTE AUX ÉLUS TERRITORIAUX UNE AIDE À LA RÉFLEXION ET À LA DÉCISION EN RÉALISANT NOTAMMENT DES ÉTUDES STRATÉGIQUES DE 2 TYPES : DES ÉTUDES DE BOURG ET DES ÉTUDES PROSPECTIVES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE QUI PROCÈDENT D'UNE DÉMARCHE GLOBALE.



2 Études stratégiques
de bourg lancées en
2020

12 Études stratégiques
de bourg en commande

Ces études proposent une réflexion dans le cadre d'un document d'urbanisme, d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation mais aussi dans le cadre d'une démarche d'éco-quartier ou d'extension de bourg.

Elles permettent d'avoir une vision **stratégique et globale du développement du bourg** et de **prioriser les aménagements** en tenant compte des axes prioritaires de développement choisis par la commune ainsi que des divers projets en cours.

L'objectif de ces études est d'accompagner au mieux la collectivité dans sa réflexion et de s'adapter à l'identité et aux singularités de la commune. Cette mission de conseil aux collectivités fait l'objet d'une convention soumise à participation financière.

Les études stratégiques sont livrées sur support papier et numérique et font l'objet d'une présentation auprès des élus et des techniciens.

UN AFFLUX DE DEMANDE D'ÉTUDES EN 2020

En 2020, les maires de **12 communes** ont sollicité la réalisation d'études de bourg qui seront livrées en 2021 et 2022 :

Maurens, Saussignac, Hautefort, Meyrals, Thiviers, Château l'Evêque, Le Lardin, Terrasson La Villedieu, La Roche Chalais, Saint-Pierre de Frugie, Bourdeilles, Saint-Laurent des Vignes.

D'autres sollicitations devraient être confirmées : Issigeac, Lamonzie Saint-Martin, ...

Cet afflux de demandes émane de communes de + de 1 000 habitants et correspond à leurs souhaits d'établir une feuille de route de leurs aménagements à horizon de 10 à 15 ans à l'échelle de leur bourg car suite aux nouveaux documents d'urbanisme, le droit à construire a fortement diminué.

Les préoccupations de développement durable et en particulier la revitalisation des bourgs guident leur projet de territoire.

L'accompagnement du CAUE débute avant même le lancement des études.

En amont, 2 à 3 RDV avec les élus sont en effet nécessaires pour présenter la philosophie des études au conseil municipal, réaliser une visite sur le terrain pour cerner les projets et enjeux de la commune, **établir un compte rendu et proposer une étude personnalisée.**

Ce travail est réalisé par la Direction du CAUE. Pour les communes de + de 1 000 habitants, le délai pour livrer une étude est désormais de 8 mois.



HAUTEFORT ST-AGNAN

DEMANDE DE LA COMMUNE

La municipalité ne voit pas sa commune seulement comme un beau lieu touristique et de passage mais souhaite avant tout ancrer sa population en améliorant ses espaces publics, ses liaisons piétonnes, l'accessibilité aux commerces et équipements et offrir un parc résidentiel adapté à plusieurs types de population.

Propriétaire d'un grand foncier à Saint-Agnan, la collectivité veut offrir un nouveau lieu d'habitation en cohérence avec son contexte patrimonial architectural et naturel.

DIAGNOSTIC

Le diagnostic a révélé une **richesse foncière** et de **nombreuses possibilités de cheminements piétons** à renforcer. L'analyse du droit à construire a montré le grand risque d'émiettement des constructions dans le paysage et la nécessité de **renforcer l'habitat au niveau du bourg de Saint-Agnan** en cohérence avec son environnement.

La **qualité des espaces paysagers** déjà engagée est à poursuivre tant au niveau des espaces publics que lors des nouvelles implantations bâties.



SCÉNARIOS RETENUS

Les scénarios retenus créent du lien entre les deux bourgs, valorisent l'ensemble architectural du bourg d'Hautefort au travers d'équipements phares et structurent la nouvelle extension du bourg de Saint-Agnan. Plusieurs scénarios sont envisagés pour l'aménagement du nouveau quartier de Saint-Agnan :

- ➔ un « îlot vert » s'inscrivant dans la Trame Bleue et Verte existante
- ➔ une valorisation de la structure paysagère en privilégiant des perspectives et l'identité du bourg
- ➔ un quartier construit par une gradation du volume bâti (individuel et collectif) en rapport avec le tissu urbain existant
- ➔ un programme basé que sur de l'habitat individuel et mis en musique avec les équipements sportifs et de loisirs à proximité.



EYRAUD-CREMPSE-MAURENS

DEMANDE DE LA COMMUNE

Cette commune issue d'une fusion récente de quatre bourgs, souhaite renforcer les équipements du bourg principal de Maurens en prenant en compte la complémentarité des autres entités traditionnelles et le développement urbain global.

Propriétaire d'un terrain à l'entrée du bourg de Maurens, la commune souhaite accueillir de nouveaux habitants et également valoriser son pôle central autour de l'école, mairie et église

DIAGNOSTIC

Le diagnostic a permis une analyse du droit à construire, une identification des équipements et de leurs atouts. Un **portrait des caractéristiques patrimoniales et paysagères** de chacun des bourgs initiaux a été réalisé afin de comprendre leurs complémentarités et envisager une évolution cohérente entre eux.

Le bourg de Maurens a fait l'objet d'un diagnostic précis de son fonctionnement en particulier en cœur de bourg avec le souhait d'y **intégrer rapidement l'aménagement d'une halle**.



SCÉNARIOS RETENUS

Les scénarios retenus ont envisagé une extension importante d'habitat du bourg en cohérence avec une relecture et une réorganisation des équipements étoffés et plus structurants sur le bourg de Maurens :

- la réorganisation des équipements et des déplacements en privilégiant en mode de fonctionnement piéton
- l'affirmation de trois pôles, habitat, service et culture et enfance
- une proposition mixant les deux premiers scénarios, mêlant ainsi plus habitat et équipements.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Parmi les **19 communes lauréates en Dordogne** du programme national Petites villes de demain lancé en octobre 2020, **4 d'entre elles ont sollicité le CAUE pour des études de bourg : Thiviers, Terrasson Lavilledieu, La Roche Chalais, Issigeac.**

Le programme Petites villes de demain permet aux villes de moins de 20 000 habitants de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour leurs projets de revitalisation.

Piloté par l'**Agence nationale de Cohésion des territoires**, le programme est conçu pour soutenir 1 000 communes et intercommunalités sur six ans (2020-2026).

En Dordogne, le Comité local de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires a été mis en place à l'automne 2020 par le Préfet. **Le CAUE sera amené à y participer, ce qui lui permettra de connaître les projets et les programmes engagés par les collectivités sur le territoire.**

AUTRES CONSEILS EN URBANISME ET PAYSAGERS

UN ÉCOQUARTIER À ISSIGEAC

Le CAUE, sollicité par Baptiste Sureau, chargé de Mission Plan Climat au Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois, a rencontré le 18 février 2020 Monsieur Castagner, maire d'Issigeac sur sa commune afin de le conseiller sur le développement urbain du lieu-dit « la Grangette ».

La collectivité qui maîtrise cette emprise foncière souhaite encadrer le développement de cette zone dédiée à de l'habitat avec **une ambition durable de l'extension du bourg**. L'idée d'un « écoquartier », avec une gestion économe de l'espace, une intégration et une qualité paysagères sont des critères importants

pour le futur aménagement.

Le CAUE a cerné les enjeux majeurs du projet : réussir une greffe avec la cité d'Issigeac et répondre aux besoins des futurs habitants et a proposé pour chacun, des éléments de réponse concrets.

Le CAUE a également fait des préconisations de 2 ordres : **réaliser un cahier des charges** avec des ambitions de pré verdissement et des critères de développement durable et nécessité de s'adjoindre un architecte et un paysagiste pour le permis d'aménager et envisager **un suivi par l'un de ces concepteurs pour optimiser la qualité de cette opération.**

AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA DRONNE À BOURDEILLES

La commune de Bourdeilles a sollicité l'avis du CAUE sur un projet de construction d'un platelage en bois sur les berges de la Dronne.

L'aménagement de ce bord de berge, situé sur la rive opposée au château de Bourdeilles, souhaité par la commune doit permettre aux personnes handicapées du foyer La Prada et aux habitants de la maison de retraite résidant à proximité de pouvoir s'y promener. La paysagiste du CAUE a participé à une réunion sur site avec un

élu, quelques habitants, une association et l'entreprise de jardin en charge de la construction du platelage bois. **Son rôle était de conseiller en fonction des vues et de l'accès à la berge sur le meilleur tracé à adopter pour le futur platelage bois.** Elle a produit un schéma de sa disposition prévoyant sur les 157 ml de platelage l'intégration de bancs et de tables de pique-nique.

La commune a fait réaliser cet ouvrage en suivant les conseils du CAUE.

REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

Dans le prolongement du travail initié en 2019 qui avait permis la création et la diffusion aux élus du livret « Réinvestir le bâti vacant dans les centres-bourgs », **le CAUE a souhaité en 2020 développer 2 autres thématiques spécifiques aux bourgs ruraux :**

→ **la maîtrise du foncier** pour expliquer aux élus les enjeux et les avantages à bien maîtriser le foncier de leur commune pour son développement futur et présenter les outils et les acteurs pouvant être mobilisés dans le cadre d'un projet communal,

→ **la rénovation bioclimatique des centres-bourgs** pour expliquer aux élus les atouts du bâti ancien à rénover et envisager les travaux à réaliser pour améliorer la luminosité, l'accessibilité, le confort d'été et d'hiver, la qualité de l'air intérieur, le confort acoustique et traiter la gestion de l'humidité.

La publication de ces 2 documents de sensibilisation pour les élus est prévue en 2021.

Des animations partenariales seront également organisées en 2021 et 2022 permettant les échanges et le partage d'expérience sur les 2 problématiques.

Le projet d'un programme d'animations délocalisées prévu en 2020 pour favoriser le partage d'expérience entre élus et les échanges avec les différents acteurs locaux a été reporté à 2021 à cause des 2 périodes de confinements liées à l'épidémie de COVID19.

L'idée d'un document synthétique de type **carte mentale du bâti vacant** destiné aux élus a également été lancé en 2020.

Porté par l'ensemble des partenaires, le projet est en cours et devrait être finalisé en 2021. L'idée est d'offrir aux élus qui souhaitent lutter contre la vacance, **un schéma clair des liens et interactions entre les différentes étapes à respecter et les acteurs à mobiliser** leur permettant de définir plus facilement leur projet.



AIDE A LA RÉDACTION DES DOCUMENTS D'URBANISME

Les interventions du CAUE sont de plusieurs niveaux :

→ **un accompagnement gratuit des collectivités en amont de l'élaboration de leur document d'urbanisme** (conseil pour rédiger le cahier des charges et choisir le Bureau d'Etude) et pendant leur élaboration (participation à des COPIL et autres réunions de travail dans le cadre de l'élaboration d'un SCoT ou d'un PLUi).

En 2020, plusieurs Communautés de communes ont sollicité le CAUE pour les accompagner dans une démarche de PLUi ou de SCoT ou de modification de documents d'urbanisme

CA Le Grand Périgueux, CC du Périgord Ribéracois, CC Sarlat Périgord Noir, CC Périgord Limousin,

CC Portes Sud Périgord, CC du Bergeracois, CC Bastide Dordogne Périgord,

Le CAUE est également présent dans la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (SPR anciennement AVAP) de Bergerac et aux autres SPR envisagées.

→ **un accompagnement soutenu des collectivités à la planification et à sa mise en œuvre dans le cadre de conventions pluri-thématiques et rémunérées** englobant diverses interventions : organisation d'ateliers thématiques, intervention d'un architecte conseiller une demi-journée par mois auprès des porteurs de projets de construction pour les collectivités en charge des autorisations d'urbanisme...

LES ALBUMS DES TERRITOIRES DE LA DORDOGNE

Complémentaires des guides méthodologiques pour vous aider à construire, l'album des territoires de la Dordogne est interopérable avec l'interface Périgéo, outil cartographique de l'ATD24 de plus en plus usité par les collectivités en Dordogne.

Une mise à jour des guides en lignes est opérée chaque année et permet d'actualiser les statistiques administratives mais aussi les périmètres administratifs des Communautés de communes.

En 2020, un travail conséquent a été réalisé pour intégrer les nouveaux PLUi des Communauté de

communes de la Vallée de l'Homme et de Dronne et Belle.

A ce jour, le bilan de cette connaissance du territoire des Communautés de Communes dans sa version papier et numérique est le suivant :

- 5 Communautés de communes sont entièrement dotées d'un guide méthodologique et d'un album des territoires
- 1 Communauté de communes est partiellement dotée d'un guide méthodologique et d'un album des territoires
- 9 Communautés de communes sont partiellement dotées d'un guide méthodologique.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE CAUE APPORTE SON EXPERTISE ET SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE CONSEIL, DE MÉDIATION ET D'ANIMATION AUX COLLECTIVITÉS ENGAGÉES DANS L'ÉLABORATION DE LEUR PCAET OU LAURÉATES DE DISPOSITIFS NATIONAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À L'ÉNERGIE (TEPCV, CET).

L'ACCOMPAGNEMENT DU CAUE DANS LE CADRE DES PCAET

Le CAUE accompagne les collectivités pour la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie de leur Territoire (PCAET).

Les projets de développement durable portés par les territoires doivent permettre la mise en place d'actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie pour atténuer le changement climatique.

En 2020, le CAUE a plus particulièrement accompagné les Communautés de communes de **Dronne et Belle, du Périgord Limousin, du Périgord Ribéracois, de Sarlat Périgord Noir, de la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux et du SYCoTEB** dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie de leur territoire.

Le CAUE a participé à des ateliers (habitat, paysage, environnement) et a été consulté sur les diagnostics Énergie réalisés sur chaque territoire ainsi que sur leur plan d'actions respectif.

Depuis 2015, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise propose aux porteurs de projets de rénovation et de construction de son territoire communautaire de rencontrer, 1 fois par mois à Bergerac, un conseiller FAIRE du CAUE.

En 2020, 6 permanences ont été effectuées à Bergerac pour 21 conseils dispensés, dont 3 en distanciel en raison du confinement lié à la COVID-19.



L'ACCOMPAGNEMENT DU CAUE DANS LE CADRE DES CTE

Les contrats de transition écologique (CTE) permettent d'accompagner et de soutenir la transformation écologique des territoires. Ils sont élaborés sur la base des spécificités et des besoins des territoires à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités.

Co-construits à partir de projets locaux avec les acteurs des territoires (collectivités, entreprises, associations, citoyens...), **les CTE fixent un programme d'actions opérationnelles sur 3 ou 4 ans avec des engagements précis et des objectifs de résultats.**

Le CAUE avait été sollicité en 2019 par le Syndicat du SCot Bergeracois (SyCoTeb) pour l'aider à co-construire **des fiches actions ou projet proposant des solutions concrètes à mettre en œuvre jusqu'en 2022.**

Le CAUE avait alors proposé 6 fiches actions portant sur la biodiversité le confort d'été dans les équipements publics, la qualité

de l'air intérieur sur une maison de santé, sur le confort thermique dans la maison, l'organisation de circuits pédagogiques en milieu urbain, de permanences conseil en énergie et en architecture, d'ateliers du soir intitulés Objectif, maison sur mesure.

La fiche actions sur la biodiversité porte sur une base de données en agro-écologie, les friches agricoles, Pécharmant Haute Valeur Environnemental, les bois mûres et continuités forestières, les infrastructures agro-écologiques.



Certaines actions sont co-construites avec des partenaires tels que le SDE24 et la Chambre d'Agriculture. En 2020, le SyCoTeb n'a pas mobilisé ses partenaires pour la réalisation de ces actions.

La brochure *Confort d'été dans les bâtiments publics*

Destinée aux élus et aux maîtres d'ouvrage publics et privés de Dordogne la brochure sera finalisée et diffusée en 2021. Le projet mené en 2020 a rassemblé plusieurs partenaires du CAUE : SCot du Bergeracois, CAB, SDE24 et ATD24.



SUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES LAURÉATS TPCV

De 2017 à 2019, le CAUE a accompagné 3 Communautés de communes du Périgord, territoires lauréats en Dordogne de l'appel à projets Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte.

Les permanences

En 2020, malgré la fin des subventions TPCV, les 2 Communautés de communes du **Périgord Ribérais et de la Vallée de l'Homme**, ont souhaité maintenir sur leur territoire les permanences Archi Energie mensuelles d'information et de conseil en énergie et en construction économe. Depuis juin 2019, le CAUE assure une permanence Archi Energie mensuelle sur le territoire communautaire de **Sarlat Périgord Noir**.

→ 7 permanences Archi Energie à Verteillac

→ 8 permanences Archi Energie au Bugue, à Montignac, aux Eyziez-de-Tayac-Sireuil où à Rouffignac-Saint-Cernin

→ 7 permanences à Sarlat

En distanciel

Pendant les 2 périodes de confinement et de télétravail, les conseillers ont assuré 21 conseils sur ces 3 territoires communautaires par visioconférence, mail ou téléphone.

La formation

La Communauté de communes Sarlat Périgord Noir a souhaité renforcer l'accompagnement du CAUE et l'a sollicité pour organiser une session délocalisée de la formation **Le confort thermique dans la maison** à Sarlat la Canéda les 15 et 16 Octobre.

La formation de 2 jours était animée en binôme par une architecte et la conseillère Info Energie du CAUE, et s'adressait en priorité aux professionnels du cadre bâti mais aussi aux élus, techniciens, maîtres d'œuvre et architectes du territoire communautaire.

12 stagiaires



LES DISPOSITIFS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES MAISONS INDIVIDUELLES DOREMI ET FACILARENO

Dorémi

Initiée en 2011 par Enertech et l'Institut négaWatt, Dorémi est une démarche qui vise à répondre aux objectifs de **massification et de rénovation globale performante du logement**.

Dorémi permet simultanément de structurer une offre de rénovation complète et performante accessible à tous en formant et **qualifiant des groupements d'artisans** et de stimuler la demande des ménages, y compris modestes à très modestes.

Facilaréno

Ce nouveau programme Certificats d'économies d'énergie (CEE) a été créé pour **accélérer la rénovation performante des maisons**, sélectionné par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

La Région Nouvelle-Aquitaine a souhaité s'y engager et a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour sélectionner des territoires.

En Dordogne, les Communautés de communes **Vallée de l'Homme et Sarlat Périgord Noir** ont fait acte de candidature et ont sollicité le CAUE pour les accompagner en 2021 dans la mise en œuvre du Programme Facilaréno.

AUTRES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

LES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS VIA L'ATD24

Dans le cadre d'une convention avec l'Agence Technique Départementale de la Dordogne, le CAUE met à la disposition de celle-ci **2 architectes conseillers**.

Ces deux architectes réalisent **des études de faisabilité** sur des projets d'aménagement d'espace public, de création ou de modification de bâtiment public et interviennent auprès

des élus dans **l'accompagnement du choix de la maîtrise d'œuvre de leurs projets** (ATMO).

En 2020, les 2 architectes ont réalisé au total **50 études de faisabilité** et suivi **3 ATMO** (rénovation du palais des Evêques d'Issigeac, restructuration du groupe scolaire de Mensignac, rénovation et extension de la mairie et du CLSH de Saint-Amand -de-Vergt).



MFR Siorac de Ribérac - Dauphins architecture

Au 1^{er} semestre 2020, **un conseiller Info Energie** du CAUE a exercé sa mission au sein de l'ATD24 pour 70% de son temps de travail et est venu en appui sur le champ de l'énergie dans le cadre des études de faisabilité et pour les opérations d'AMO des collectivités.

Le géomaticien du CAUE renforce également le service de cartographie numérique de l'Agence départementale.

Il y travaille 2 jours par semaine et a pour mission principale la **numérisation des réseaux d'assainissement et des cimetières**.

Les données des collectivités transmises sous différents formats (SIG, vectorisées (dwg) ou plan pdf) sont traitées pour être reconnues du système Périgéo et numérisées.

L'ATD a pris **la compétence cartographique pour les réseaux de randonnées** (PDIPR).

Le géomaticien du CAUE doit vérifier pour chaque sentier de randonnées s'il n'y a pas de doublons et si les mobiliers (panneaux, tables pique-nique, poubelles, mats indicateurs de direction...) sont bien localisés.

Le géomaticien du CAUE assure aussi la **gestion et la modification des comptes utilisateurs** créés pour les collectivités qui souhaitent accéder aux applications centralisées sur la Plateforme numérique des Territoires.

Lembras - Architectes : A40, Paysagiste : Marine Vigier



LA MARQUE PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Le CAUE fait partie du jury des Petites Cités de Caractère.

En 2020, il a suivi avec le service Tourisme du Département les bourgs de :

- **Saint-Aulaye**, renouvellement du label
- **Excideuil**, renouvellement du label
- **Saint Cyprien**, dossier en cours pour l'obtention du label

La commune de Saint-Cyprien s'est lancée en 2019 dans une démarche de labellisation

pour obtenir la marque Petites Cités de Caractère.

En 2020, le CAUE a continué d'accompagner les élus sur les thèmes de l'architecture et du paysage pour les aider dans le processus d'obtention du label (participation à des ateliers, transmission de données, relecture).

LES JURYS ET LES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

Conformément à la loi MOP (Maîtrise d'Ouvrage Publique), le CAUE contribue aux débats lors de jurys de concours d'architecture et y participe en tant qu'expert à la demande des collectivités territoriales.

En 2020, le CAUE a été sollicité pour participer à 2 jurys de concours concernant :

→ **Les halles de Bergerac** : concours pour la restructuration des halles de Bergerac de type Baltard datant du 19^e siècle et le réaménagement urbain et paysager des rues adjacentes et de la place Louis de la Bardonnie.

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'action *cœur de ville* et le montant prévisionnel des travaux est estimé à 2,1M d'euros HT.

Le jury s'est réuni 2 fois en 2020 :

- **le 23 juillet 2020** pour l'analyse des 45 candidatures
- **le 21 octobre 2020** pour l'analyse des offres des 3 équipes.

→ **L'EHPAD de Bourdeilles** : concours pour la

restructuration et l'extension de l'EHPAD de Bourdeilles "les deux séquoïas".

Le projet porte des enjeux forts tant en termes d'insertion dans le site que d'accueil des résidents. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 6,3M d'euros HT.

Le jury s'est réuni 2 fois en 2020 :

- **le 2 septembre 2020** pour l'analyse des candidatures
- **le 15 décembre 2020** pour l'analyse des offres des 4 équipes.

Le CAUE est présent dans 4 commissions départementales.

Il participe ainsi aux travaux de la Commission des Sites et des Paysages (5 en 2020), de la Commission Publicité, de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial et de la Commission de Conciliation Urbanisme de la Dordogne. A la demande de la DDT24, le CAUE participe aussi au Club Autorisation Droit du Sol et aux Ateliers locaux des Territoires.

Jury Petite cité de caractère à Saint-Cyprien



Halle Bergerac - Jury de concours



ATLAS DES PAYSAGES

**PETIT
PATRIMOINE**

APPLICATIONS

**SENTIERS
DE RANDONNÉES**

MNB

BIODIVERSITÉ



L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DORDOGNE- PÉRIGORD

Le Département de la Dordogne mène des politiques volontaristes et ambitieuses sur les questions de l'environnement, de la biodiversité, de la transition énergétique et de l'habitat.

Les Services du Département travaillent en partenariat avec le CAUE depuis de nombreuses années et s'appuient volontiers sur ses compétences techniques et ses qualités d'animation des territoires.

Le CAUE est ainsi sollicité sur 2 projets majeurs en Dordogne : **la Maison Numérique de la Biodiversité** et **l'Atlas des Paysages de Dordogne**.



400 jours

11
Salariés mobilisés

LA MAISON NUMÉRIQUE DE LA BIODIVERSITÉ DORDOGNE PÉRIGORD

A TRAVERS CE PROJET, LE DÉPARTEMENT A SOUHAITÉ FAIRE DE LA DORDOGNE UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE EN CO-CONSTRUISANT DES MODÈLES D'ÉCODÉVELOPPEMENT ET DE GESTION ALTERNATIVE ADAPTÉS AUX TERRITOIRES RURAUX EN PARTENARIAT AVEC L'ATD24 ET LE CAUE. UNE INGÉNIERIE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS A ÉTÉ DÉVELOPPÉE À TRAVERS 3 MISSIONS.



LA MISSION ASSISTANCE BIODIVERSITÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES RURAUX

Tout au long du projet de la MNB, le CAUE a été pilote des actions développées sur le champ de la biodiversité et de l'écodéveloppement et à ce titre, avait pour mission de :

- assister les laboratoires de recherche et les bureaux d'études dans le développement de cartographies des sylvosystèmes et des agrosystèmes
- animer 5 groupes de travail thématique (Biodiversité, Agroécologie / Forêt / Eau verte, zone humide, collectivités locales)
- développer des outils numériques et accompagner les porteurs de projets participatifs locaux en faveur de la biodiversité

L'année 2020 a vu l'aboutissement de 3 années de travail avec entre autres la livraison d'un nombre important d'indicateurs forestiers et agricoles et la création d'une application numérique de mobilisation citoyenne.

La production d'indicateurs : forêt et autres

En 2020, des indicateurs sur l'exploitabilité des forêts à grande échelle sur l'ensemble du département de la Dordogne ont été produits dans le cadre de la MNB.

Il s'agit plus précisément d'indices de praticabilité, d'accessibilité, de morcellement foncier et de ressources mobilisables. L'ensemble de ces indicateurs s'est construit « à dire d'experts » avec le groupe de travail Forêt constitué du Conseil départemental, de la DDT24, du CRPF, de la Chambre d'Agriculture et de FIBOIS.

Une couche détaillée de peuplement forestier de millésime 2017 (essence et stade de maturité) a également été créée avec l'IGN. Cette couche comprend de nombreuses variables descriptives qui permettent d'établir un état écologique potentiel des forêts départementales (hétérogénéité, âge, stockage carbone, etc.). Cette couche a notamment permis d'établir des couches descriptives par EPCI et type de peuplement.

En 2020, d'autres indicateurs concernant des espaces agricoles et urbanisés ont aussi été élaborés :

- La hauteur des haies et des arbres isolés en Dordogne (cartographie de millésime 2017)
- Le suivi de la déprise agricole (fiche agricole), la caractérisation des agro-systèmes, le type de rotation des cultures, la typologie et la gestion des prairies
- La pollution lumineuse, la part du végétal dans les villes et agglomérations urbaines de Périgueux et Bergerac

Toutes ces données produites dans le cadre de la Maison Numérique de la Biodiversité seront disponibles en Open Data et mises en ligne sur PERIGEO pour les collectivités.

L'application de mobilisation citoyenne Aux actes

En 2019, il avait été décidé de créer un outil sur logiciel libre en mode Lean Start-up pour répondre au projet de développement d'une **application numérique de mobilisation citoyenne évolutive**. Un groupe de travail s'était constitué pour préciser les besoins et les données nécessaires à cette nouvelle application. Les partenaires avaient étroitement été associés au projet en proposant des usages de l'application et en les testant en cours de développement.

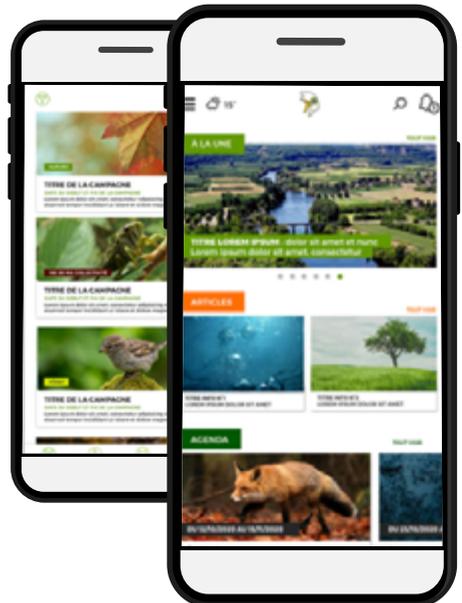
En 2020, le CAUE était en charge de l'animation et l'administration de l'application et a assuré :

- ➔ l'élaboration et le suivi des deux marchés : marché Conception UI/UX et marché Développement de l'application
- ➔ la coordination et l'animation de la conception UI/UX de l'application auprès des prestataires (Créah et Betomorrow)
- ➔ la coordination et l'animation du développement de l'application « Aux actes » auprès du prestataire SWEEPIN
- ➔ la coordination et l'animation du « groupe de travail » dédié
- ➔ l'animation auprès des partenaires pour l'élaboration des contenus

L'application de mobilisation citoyenne « Aux actes » permettra à chacun **de contribuer à des projets portés par des collectivités, associations ou institutions**. Grâce à **des informations** (actualités, agenda...), **des échanges** (j'observe / j'alerte / je soutiens / j'agis), **des enquêtes, des projets participatifs** (campagnes de

collectes de données territoriales), tous les périgourdins pourront agir concrètement pour la transition écologique et la préservation de l'environnement.

En 2021, l'application sera déployée sur l'ensemble du territoire de la Dordogne avec le soutien d'un animateur. L'objectif est d'amener les collectivités locales et les acteurs du territoire à s'approprier l'application et qu'ils en assurent la gestion et l'animation sur leur territoire.



LA MISSION ECOTOURISME

Le Conseil départemental a souhaité libérer les initiatives et les projets innovants en matière d'écotourisme fondés sur l'itinérance douce et proposer des outils à l'attention des collectivités locales, des professionnels et du grand public.

A cet égard, le CAUE s'est fortement mobilisé au côté du Service du Tourisme du Conseil départemental dès 2019 et en 2020 pour animer des territoires de projets pour créer **la première offre éco-touristique du département**. Deux pistes ont été explorées : la réalisation de pré-diagnostic des sentiers du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées) et la création d'une application mobile de valorisation de l'écotourisme nommée « Dorie ».

L'outil JANUS

En 2019, 7 stagiaires de licence Pro au lycée agricole Lapeyrouse à Coulounieix-Chamiers avaient testé l'outil JANUS qui permet d'analyser la capacité d'un sentier pédestre à impacter positivement l'activité sur un territoire dans une démarche éco-touristique. Les 900 boucles du PDIPR avaient alors été intégrées dans l'outil JANUS permettant d'établir pour chaque Communauté de communes un pré-diagnostic par sentier.

En 2020, 3 stagiaires de licence Pro ont recensé les ressources en éco-tourisme sur le Val de Dronne. Ils ont animé sur ce territoire un groupe de travail constitué d'élu et de partenaires potentiels (agriculteurs, office de tourisme, commerçants, ...). **La restitution de ce travail s'est déroulée à Paussac-et-Saint-Vivien en présence d'une vingtaine de personnes.**



L'application mobile de valorisation de l'écotourisme Dorie

En 2020, le Service du Tourisme et le CAUE ont co-construit un nouvel outil participatif de découverte de la nature et de l'écotourisme en Dordogne à l'attention des collectivités locales, des professionnels et des citoyens : l'application mobile écotouristique Dorie.

Cette application destinée au grand public permettra à termes de visiter la Dordogne en itinérance douce (randonnées pédestres, VTT, ...) de manière ludique, apprenante et divertissante.

En 2020, le CAUE au côté du Service du Tourisme était en charge de la création de l'application mobile « DORIE » et a assuré plus précisément :

- l'élaboration et le suivi technique et administratif du marché jusqu'à sa clôture
 - la co-coordination et la co-animation avec le Service du Tourisme du développement de l'application auprès du prestataire BETOMORROW
 - le développement des contenus
- Dorie proposera une offre de découverte**

innovante et pédagogique des sentiers de randonnées. Elle offrira ainsi pour chaque balade des points d'intérêt remarquables, des informations sur des thématiques variées (nature, histoire,...), des contenus interactifs inédits créés sur mesure (audio, quizz, réalité augmentée).

L'application invitera également chaque utilisateur à **s'engager dans une démarche responsable** favorisant un tourisme respectueux du patrimoine naturel et les rencontres avec les producteurs et les commerçants locaux (« mangez local ! »).

L'application a été **testée avec succès en septembre 2020 par 200 personnes** dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de la découverte de la grotte de Lascaux organisé par le Conseil départemental.

Pour la saison estivale 2021, « Dorie » proposera un accompagnement pour bien préparer ses balades sur une dizaine de parcours.




Dorie

L'application écotouristique qui vous fait découvrir l'authenticité du territoire.

Choisissez vos balades, disposez de toutes les clés pour bien les préparer et laissez-vous guider une fois sur place : vos proches et vous en apprendrez beaucoup sur la richesse et la diversité du territoire, de façon ludique et interactive !


DISPONIBLE SUR
Google Play


Télécharger dans
l'App Store



LA MISSION ASSISTANCE ZONES HUMIDES

La mission d'assistance Zones Humides a pour objectif la réalisation de cartes fonctionnelles basées sur un suivi inter et intra-annuel des zones humides qui doit servir d'outil d'aide à la décision pour la CATER-ZH et les Syndicats de rivière.

En 2020, le CAUE a réalisé un accompagnement appuyé de la CATER-ZH du Département qui s'est traduit par :

- l'assistance du laboratoire LETG pour la finalisation des indicateurs fonctionnels des zones humides
- la réception et l'analyse des données, et leur transmission au Conseil départemental pour une validation sur le terrain
- l'accompagnement des 2 techniciens de la cellule Zones humides pour la validation des indicateurs sur le terrain (apprentissage du protocole de validation)
- le perfectionnement des données pour un usage simplifié sur le terrain
- l'accompagnement à la rédaction d'une « note d'usage » des données Zones humides destinée aux techniciens Rivières



L'ATLAS DES PAYSAGES DE DORDOGNE

atlas-paysages.dordogne.fr

ACCESSIBLE À TOUS, GRAND PUBLIC, COLLECTIVITÉS ET PROFESSIONNELS, UN ATLAS DES PAYSAGES EST UN OUTIL DE CONNAISSANCE QUI PERMET LA LECTURE D'UN DÉPARTEMENT DANS SA DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE ET PAYSAGÈRE POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE SES SPÉCIFICITÉS DANS LES RÉFLEXIONS ET LES AMÉNAGEMENTS À VENIR DU TERRITOIRE.

Amorcé en 2016, le projet d'un Atlas des paysages de Dordogne est conduit sous la maîtrise d'ouvrage de la DDT24 et est financé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Missionné par le Conseil départemental de la Dordogne, le CAUE accompagne depuis 2018 la DDT24 dans ce projet.

Le bureau d'étude en paysage réalise en 2019 la description des fondamentaux géographiques et culturels de la Dordogne et l'ensemble des unités paysagères qui la composent.

Le site

Le CAUE a réalisé un travail **de relecture du site internet, de recensement d'éléments graphiques** (photos, cartes éco-paysages) **et de rédaction de fiches En savoir +**.

Ces fiches sont des éclairages sur des thèmes, des lieux, des problématiques spécifiques au territoire de la Dordogne.

Les ateliers

Deux paysagistes du CAUE ont participé à l'animation de 3 ateliers d'échanges sur le paysage local intitulés *Nos paysages évoluent ? Parlons-en !*.

Organisés les 6 et 7 octobre 2020 à Saint-Sulpice-de-Mareuil, Cours-de-Pile et Rouffignac, ils ont rassemblé 38 participants qui ont consacré 1 à 3 demi-journées à arpenter le terrain et à échanger sur le paysage local.

Les réunions de travail

Le CAUE a participé en 2020 à **4 réunions de travail** avec le bureau d'études, la DDT24 et la DREAL, et a collecté de nouvelles ressources. Le CAUE était présent à la réunion du Comité Technique.



Le CAUE sera chargé d'animer et de faire connaître l'Atlas qui sera en ligne en janvier 2021





Valérie Dupis

Directrice adjointe CAUE 24,
paysagiste,urbaniste

Cet Atlas des paysages de Dordogne est pour le CAUE, une véritable opportunité de mettre en lumière la diversité et la qualité des paysages, mais surtout c'est un réel support de sensibilisation et de discussion sur les enjeux qui pèsent sur le paysage périgourdin. Avec cet outil pédagogique, nous travaillons avec les enseignants sur la lecture des paysages et la compréhension de leur évolution, avec les associations telle que la SHAP qui a à cœur de valoriser l'identité locale et enfin les collectivités pour que la dimension paysagère guide aussi leurs projets d'aménagement du territoire.

C'est un outil vivant, le CAUE sera actif au quotidien pour l'enrichir et le faire connaître avec les services du Département et de l'État.

11 fiches produites pour l'Atlas des paysages

- La culture de la fraise en Dordogne,
- Le patrimoine de pays dans ses paysages,
- L'évolution urbaine de la ville de Nontron,
- Les conséquences du changement climatique dans l'espace public,
- Les maçonneries de l'architecture traditionnelle,
- Les bois en Dordogne,
- Les guides méthodologiques et l'album des territoires de Dordogne,
- La vigne en Dordogne,
- La production architecturale de l'habitat individuel composante des paysages,
- L'évolution des paysages de la ville de Bergerac,
- Les effets du changement climatique dans l'espace public.

LA LECTURE DE PAYSAGE POUR DES SENTIERS DE RANDONNÉES

DANS LA PERSPECTIVE DE VALORISER L'OFFRE TOURISTIQUE ET DE DÉCOUVERTE DES SENTIERS DE RANDONNÉE, LE SERVICE TOURISME DU DÉPARTEMENT SOLLICITE DEPUIS 2019 LE CAUE POUR L'ACCOMPAGNER DANS LA VALORISATION DE POINTS DE VUE PAYSAGERS.

L'objectif est de couvrir l'ensemble du Département en sélectionnant des points de vue représentatifs de la qualité et de la diversité des paysages. Après un 1er travail de repérage et de sélection avec le service du Tourisme opéré en 2019, une dizaine de points de vue avait été choisie pour réaliser des lectures de paysages.

Entre 2019 et 2020, **10 panoramas ont été réalisés** à Montagrier, Monbazillac, Nontron, Campagne, Aubas, Castelnaud, Grèzes, Saint Severin d'Estissac, Saint Léon sur Vézère (côte de Jor) et Villefranche de Lonchat.

Chaque panorama est restitué selon le modèle suivant : **une vue panoramique du**

paysage retenu, une cartographie et un texte permettant de comprendre l'organisation de ce paysage, son histoire et ses dynamiques. Ces documents pédagogiques seront par la suite intégrés dans les **brochures touristiques** des sentiers de randonnées sous la forme d'un A3.

Le CAUE aidera en 2021 à la valorisation de ces lectures de paysage dans les ouvrages de randonnées

Ces lectures de paysage ont été également versées dans l'atlas départemental numérique des paysages et du patrimoine de la Dordogne.



L'INVENTAIRE DU PETIT PATRIMOINE

Les fiches inventaires

Le travail partenarial avec l'association La Pierre Angulaire continue et en 2020, **17 dossiers informatisés ont été réalisés** avec le concours de l'association. La base de données gérée par le CAUE sur le Patrimoine de Pays compte aujourd'hui **1 419 dossiers** de 13 pages chacun. Le CAUE est également associé aux comités de lecture et est régulièrement invité à participer aux assemblées générales de l'association.

L'application Petit Patrimoine

Le CAUE poursuit le travail partenarial engagé en 2018 avec le service de la Conservation du Département, la Fondation du Patrimoine Dordogne Périgord et l'ATD24 pour perfectionner et alimenter la base de données départementales Petit Patrimoine

Les 8 259 éléments versés dans cette base sont maintenant géolocalisés via l'outil Périgéo de l'Agence Technique.

A la demande des associations, le CAUE et l'ATD24 proposent une **formation gratuite** à l'utilisation de l'application Petit patrimoine leur permettant ainsi d'enrichir cette base en y versant leurs données.

La plaquette informative sur cette application conçue en 2019 continue d'être diffusée.

Le grand public a désormais la possibilité de participer à la campagne de recensement via un formulaire déposé en ligne sur les

sites Internet du CAUE et des associations partenaires. Le CAUE joue son rôle de modérateur en vérifiant l'exactitude des données versées.

La nouvelle banque de données patrimoniales a également vocation à être utilisée par les collectivités pour la gestion et la valorisation de leur patrimoine et pour le développement de l'animation culturelle locale de leur territoire.

C'est notamment le cas du Grand Site de la Vallée Vézère qui souhaite engager une action forte d'inventaire et de valorisation du patrimoine dans le cadre de sa démarche de labellisation.



L'animation du réseau des associations locales de petit patrimoine

Depuis 2019, le CAUE a souhaité mobiliser les associations locales en lien avec le petit patrimoine, en mettant notamment en place **une Commission Petit patrimoine.**

Celle-ci s'est réunie le 11 février 2020 avec pour projet d'organiser ensemble un temps fort dans le cadre de la 23^{ème} édition de la Journée du patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM).

L'association **les Meulière de Saint-Crépin-de-Richemont** avait proposé d'accueillir la manifestation sur son territoire et de faire partager sa connaissance du site des meulière et de son histoire au grand public. Le programme gratuit du samedi 27 juin prévoyait en matinée des conférences pour les associations et l'après-midi des conférences et visites guidées du site des meulière ouvertes au public. L'édition 2020 des JPPM a finalement été annulée à cause de la COVID-19.

Le programme partenarial défini et validé en 2020 est reporté en 2022.



CONFÉRENCES

CONSEILS

CONCOURS

ATELIERS

PHOTOS

ÉVÈNEMENTS

EXPOSITIONS

COMMUNICATION



LES ACTIONS DU CAUE POUR LES PARTICULIERS



Mission fondatrice des CAUE, **le conseil indépendant et gratuit aux particuliers** est l'une des missions premières des CAUE.

En Dordogne, ce conseil est assuré par **une équipe pluridisciplinaire d'architectes, paysagistes, urbanistes et conseillers Info Energie** qui accompagne les particuliers en amont de leurs projets de construction, d'extension ou de rénovation et du dépôt de l'autorisation d'urbanisme. Les conseillers du CAUE sont aussi là pour guider les particuliers dans les démarches réglementaires et administratives.

Depuis 2007, le CAUE accueille **un Espace Conseil FAIRE** qui vient renforcer le caractère pluridisciplinaire de l'équipe en place.

Le CAUE a également vocation à faire connaître et reconnaître le territoire de la Dordogne dans ses dimensions architecturales, urbanistiques, paysagères et environnementales en proposant au grand public **des conférences, et des manifestations liées aux événements nationaux** comme *Les journées nationales de l'architecture* et *les Journées européennes du patrimoine*.

En 2020, l'équipe du CAUE a consacré 30 % de son temps de travail aux missions de conseil, de sensibilisation et de communication auprès des particuliers. Ce chiffre est stable par rapport à 2019. Malgré la crise sanitaire et les contraintes associées (5 mois de télétravail pour les conseillers), l'activité de conseil s'est bien maintenue grâce à **des RDV en visioconférence, par téléphone et par mail**.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS

LES CHIFFRES CLÉS 2020

Répartition de l'activité 2020



572 jours



14
Salariés mobilisés

Nature des actions pour les particuliers

24%

Sensibilisation, information, communication

21%

Les journées et conférences

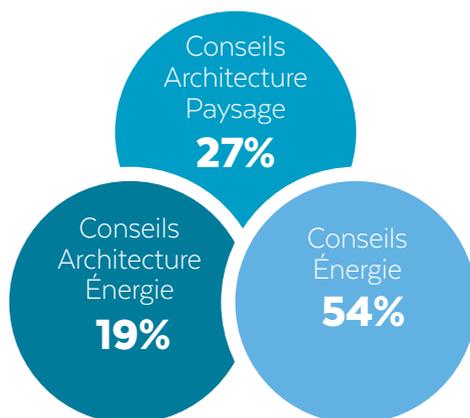
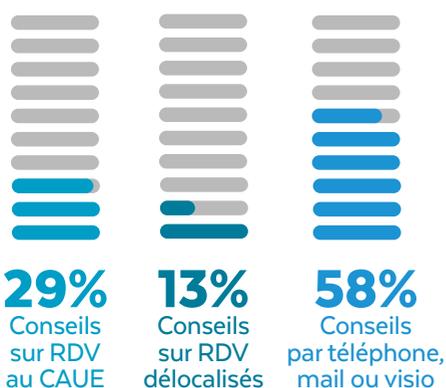
55%

Les conseils

Nombre des conseils



1026 Conseils



Les actions de sensibilisation



LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

LES CONSEILLERS ACCOMPAGNENT LES PARTICULIERS EN AMONT DE LEURS PROJETS DE CONSTRUCTION, D'EXTENSION OU DE RÉNOVATION ET DU DÉPÔT DE L'AUTORISATION D'URBANISME. CETTE MISSION DE SERVICE PUBLIC EST ASSURÉE AU SIÈGE DU CAUE À PÉRIGUEUX ET DANS PLUSIEURS PERMANENCES DÉLOCALISÉES POUR RENDRE ACCESSIBLE LE CONSEIL GRATUIT AU PLUS GRAND NOMBRE.

Le professionnel, architecte, paysagiste ou conseiller énergie, reçoit le particulier sur **rendez-vous au CAUE**. Les conseils aux particuliers concernent en majorité des projets de rénovation.

Le conseil du CAUE est neutre et gratuit, le particulier doit se munir de documents, de plans et de photos pour une analyse globale de son projet, afin que le conseil dispensé soit le plus complet possible.

A l'écoute, par le dialogue et la pédagogie, le conseiller aide les futurs maîtres d'ouvrage à prendre les décisions les mieux adaptées.

En 2020, les conseillers du CAUE ont **télétravaillé 5 mois** au total en raison des 2 périodes de confinement et des mesures sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19 et ont développé les **conseils en distanciel** par téléphone, mail et en visioconférence.

Certaines demandes sont traitées directement par **mail** ou lors d'**entretiens téléphoniques**.

Plusieurs permanences téléphoniques par semaine sont proposées pour les conseils énergie, dont les demandes ont explosé suite à la mise en place de campagnes d'aides gouvernementales (ma prime rénov). Le CAUE travaille en collaboration avec l'ADIL et Soliha pour les demandes d'aides financières.



LE CONSEIL TRANSVERSAL

Les particuliers
ont la possibilité
de bénéficier d'un
conseil transversal
et recevoir lors d'un
même RDV un conseil
en architecture,
paysage et énergie.
Ce type de conseil
permet d'avoir une
approche globale de
leur projet



1 984

Appels téléphoniques

213

Conseils par téléphone, mail
ARCHITECTURE, PAYSAGE

368

Conseils par téléphone, mail
ÉNERGIE



14

Conseils en visioconférence
ARCHITECTURE, PAYSAGE

14

Conseils en visioconférence
ÉNERGIE



24

Conseils au CAUE
ARCHITECTURE, PAYSAGE

114

Conseils au CAUE
ARCHITECTURE, ÉNERGIE

163

Conseils au CAUE
ÉNERGIE



EN COMPLÉMENT DES CONSEILS

Disponible gratuitement

/ 25 fiches conseils des guides méthodologiques

/ Permis de Construire ou Déclaration Préalable, comment faire son dossier

Conçue en 2020, cette notice illustrée permet de comprendre les étapes de la constitution d'un dossier de permis de construire et de déclaration préalable. Pédagogique, ce document facilite les démarches des pétitionnaires avec les services urbanisme en charge de l'instruction des PC.

/ Matériauthèque

Réalisé en partenariat avec les architectes de l'ATD24, cet outil pédagogique propose des échantillons de matériaux biosourcés pour la construction et l'isolation. Les échantillons de matériaux ont été sélectionnés, le choix et la réalisation du contenant permettant à la matériauthèque d'être mobile restent à faire.

/ Plaquettes d'information de l'ADEME

LES PERMANENCES DÉLOCALISÉES

Guichet unique du Grand Site de France Vallée de la Vézère

Chaque 1^{er} jeudi du mois - Architecture

Toute personne porteuse d'un projet de travaux de type construction, restauration, extension, situé sur l'une des 35 communes du Grand Site de France Vallée de la Vézère peut s'adresser à ce guichet unique.

Les services de l'Etat (UDAP24, DREAL, DDT24...), la Chambre d'Agriculture de la Dordogne, le CAUE... accompagnent de façon concertée et le plus en amont possible les pétitionnaires particuliers et professionnels. Le GU voit en grande majorité des projets en Site Classé et en Site Inscrit. En 2020, 3 permanences ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

Grand Bergeracois

1 vendredi/mois - Énergie

Le CAUE assure à Bergerac dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, une permanence mensuelle d'une demi-journée pour des conseils aux particuliers sur des travaux d'économie d'énergie et les aides financières afférentes.

3 dossiers ont été traités en distanciel

2020

6

Permanences

18

Dossiers traités

ÉNERGIE



2020

9

Permanences

30

Dossiers traités

ARCHITECTURE



En 2020,

14 projets résidentiels

9 projets agricoles

10 autres

La grande majorité des dossiers a concerné des projets sur le territoire communautaire de la Vallée de l'Homme.

Les élus du Grand Site de France Vallée Vézère accompagnent les pétitionnaires dans la grande majorité des cas et les conseils sont de plus en plus dispensés sur site permettant ainsi une réponse plus pédagogique.



Vallée de l'Homme

1 mardi par mois - Architecture/énergie

Le CAUE assure des permanences conseils sur le territoire de la Communauté de communes, Vallée de l'Homme lauréate TEPCV. Cette permanence mensuelle est itinérante sur les communes du Bugue, de Montignac, des Eyzies et de Rouffignac Saint-Cernin.

Pays Ribérais

1 jeudi par mois - Architecture/énergie

Le CAUE assure des permanences conseils sur le territoire de la Communauté de communes, Pays Ribérais lauréate TEPCV. Cette permanence mensuelle est délocalisée à Verteillac

Sarlat Périgord Noir

1 mercredi par mois - Architecture/énergie

Le CAUE assure des permanences conseils sur le territoire de la Communauté de communes, Sarlat Périgord Noir. Cette permanence mensuelle est délocalisée à Sarlat.

EN DISTANCIÉL

Pendant les 2 périodes de confinement et de télétravail, les conseillers ont assuré leurs conseils sur ces 4 territoires communautaires en distanciel



24 conseils
par téléphone, mail
ou en visioconférence

2020

8

Permanences

22

Dossiers traités

ARCHITECTURE/ÉNERGIE



2020

7

Permanences

27

Dossiers traités

ARCHITECTURE/ÉNERGIE



2020

7

Permanences

40

Dossiers traités

ARCHITECTURE/ÉNERGIE



Sarlat
Périgord Noir

PN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNI

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

LE CAUE A VOCATION À FAIRE CONNAÎTRE LE TERRITOIRE PÉRIGOURDIN DANS SES DIMENSIONS ARCHITECTURALE, URBANISTIQUE, PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE. LE CAUE SOUHAITE METTRE SON EXPÉRIENCE DE 40 ANNÉES DE TERRAIN AU PROFIT DE TOUS À TRAVERS SES PRODUCTIONS ET SES ANIMATIONS. EN 2020, LES RDV AVEC LE PUBLIC ONT ÉTÉ MOINS NOMBREUX EN RAISON DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19.



Visite, animation



Exposition



Conférence



19/09

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

UN PATRIMOINE MYSTÉRIeux À DÉCOUVRIR EN PAYS DE VILLAMBLARD

Le CAUE a assuré en 2020 l'animation locale des JEP avec le soutien du Conseil départemental. Pour faire écho au thème national **Patrimoine et Education : apprendre pour la vie**, le CAUE et le service de la Conservation du Patrimoine départemental ont proposé une manifestation gratuite permettant de découvrir le patrimoine au travers de conférences, visites guidées, escape games et jeux d'enquête.

Cette journée à la carte a permis d'enrichir en famille, entre amis ou même seul ses connaissances sur le patrimoine architectural local et de découvrir de façon ludique des personnages emblématiques et des légendes mystérieuses.

3 conférences ont ouvert la journée.

Line Becker, chercheur à la Conservation du Patrimoine Départemental a retracé la vie et l'œuvre du Comte Wlgrin de Taillefer, érudit et archéologue natif de Villamblard.

Catherine Paoletti, Présidente de l'Association Taillefer a évoqué l'histoire des forges du Pays de Villamblard qui ont favorisé le développement artisanal et industriel sur ce territoire.

Valérie Dupis et Aurélie Brunat ont présenté les missions et actions du CAUE qui a vocation à promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, des paysages et de l'environnement en Dordogne.



Manifestation en partenariat avec les communes de Villamblard, St-Georges-de-Montclard, Beauregard-et-Bassac et les associations Taillefer et Pour les enfants du Pays de Belleyme.

L'après-midi, des animations ont rassemblé un public familial à Villablard et dans les villages de Beaugard-et-Bassac et Saint-Georges-de-Montclard avec le concours des municipalités et des 2 associations. Les membres de l'association Taillefer ont assuré les **visites guidées du Château de Barrière**. L'association "Pour les enfants du Pays de Béleyme" a animé les **escape games au château de Barrière** et les **jeux d'enquêtes à Beaugard-et-Bassac et Saint-Georges-de-Montclard**.

155 Participants

Le bilan de cette édition reste positif puisque les conférences ont rassemblé 50 personnes, les visites du château de Barrière 41 personnes, l'escape game 34 personnes et les jeux d'enquête 30 personnes.



16 et 18/10

LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

LES EYZIES

Manifestation organisée en partenariat avec le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire (PIP) pour le 10^{ème} anniversaire de son centre d'accueil.

Cette manifestation organisée à l'occasion des Journées de l'architecture était consacrée à la thématique de **l'architecture contemporaine en milieu rural**. Plusieurs évènements ont été organisés en petits groupes. **Une table ronde** s'est déroulée le vendredi 16 octobre à 18h30, les invités Raphaël Voinchet, architecte du bâtiment du PIP, Christophe Varillon, directeur du patrimoine bâti du Conseil départemental de la Dordogne (pour Lascaux, Centre international d'Art Pariétal) ont pu échanger sur le thème de l'architecture contemporaine en milieu rural, avec le regard du sociologue Olivier Chadoin, professeur à l'ENSAP Bordeaux, directeur du Centre Émile Durkheim en charge également de l'animation du débat.

Plusieurs visites du PIP, animées par Raphaël Voinchet, Marine Bertrand architecte au CAUE et Christophe Vigne directeur du PIP ont permis aux participants de découvrir les particularités architecturales du bâtiment.

50 Participants



PORTES OUVERTES AU CAUE ANNULÉES

Contrairement aux années précédentes, le CAUE a choisi cette année de ne pas « ouvrir ses portes » pour les JNA car ses locaux ne permettent pas d'accueillir le public dans le respect des conditions sanitaires anti-COVID19.

Le programme préparé par l'équipe sera reconduit en 2021



Exposition

PATRIMOINE DE PAYS EN DEVENIR

L'exposition a été entièrement réalisée en interne en 2017 avec le soutien du Conseil Départemental et du Club des Mécènes du Patrimoine en Dordogne placé sous l'égide de la Fondation du Patrimoine. Cette exposition itinérante compte **13 panneaux largement illustrés de photographies et d'aquarelles**. Elle peut être présentée et animée par une paysagiste du CAUE.

L'exposition a fait l'objet de 3 emprunts en 2020.

→ *Le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire* l'a accueillie dans ses murs pour une période de 10 mois (de juin 2019 à mars 2020).

→ *L'association Culture et Patrimoine des Coteaux de Saussignac* a emprunté l'exposition en septembre dans le cadre des JEP

→ *La Communauté de communes Dronne et Belle* l'a présentée en octobre pendant 3 semaines à la Médiathèque de Champagnac de Bélair.



Exposition

LE CONFORT THERMIQUE DANS LA MAISON

Conçue et réalisée en 2013 par le CAUE, cette exposition s'adresse au grand public et explique de manière pédagogique les grands principes en matière de confort thermique et d'isolation performante.

Elle fait la part belle à des exemples de constructions et de rénovations en Dordogne. L'exposition est prêtée gratuitement aux collectivités et aux associations du département. **Le prêt peut s'accompagner d'une visite guidée animée par la conseillère FAIRE et/ou un architecte du CAUE.**

Un livret gratuit de l'exposition est également proposé lors des animations.



2 NOUVEAUX PANNEAUX D'EXPOSITION

Deux panneaux supplémentaires ont été créés en 2020.

La passerelle

Ce panneau concerne un projet de rénovation exemplaire d'un bâti ancien en centre-bourg, conçu comme lieu de transition pour des personnes désirant s'installer à Saint-Pierre de Frugie.

Ferme à Nadaillac

Ce panneau présente la rénovation globale d'un corps de ferme sur la commune de Nadaillac privilégiant les énergies renouvelables et les matériaux biosourcés.



L'exposition et son livret d'accompagnement servent également de **supports pédagogiques dans le cadre de la formation éponyme** destinée aux architectes et aux professionnels de l'habitat.

L'exposition le confort thermique dans la maison a fait l'objet d'un seul emprunt en 2020.

→ La *Communauté de communes Porte Océane du Limousin* l'a présentée dans le cadre d'un forum consacré à l'éco-construction organisé les **6 et 7 février** à Saint-Junien (Haute-Vienne).

Le CAUE 87 était présent à la manifestation et en a assuré l'animation.



COMMUNICATION RESSOURCES

LA COMMUNICATION DU CAUE DE LA DORDOGNE SE FAIT À TRAVERS PLUSIEURS CANAUX DE DIFFUSION, LE PAPIER (FLYERS, AFFICHES, LIVRETS, DÉPLIANTS, BROCHURES, ETC.), LA VIDÉO, LES MÉDIAS EN LIGNE ET LES RÉSEAU SOCIAUX. ELLE A POUR VOCATION DE METTRE EN AVANT LES MISSIONS DU CAUE ET DE PROMOUVOIR LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS.



Les réseaux sociaux



Le Site internet



Les publications



SITE INTERNET

Le site du CAUE est alimenté régulièrement en fonction de l'actualité du CAUE et des mises à jour des documents d'information.

C'est un outil pratique qui permet par exemple aux particuliers d'avoir connaissance des dates et lieux des **permanences délocalisées** et de toutes les **manifestations organisées** (conférences, journées d'information, expositions,...).

C'est également un outil de connaissance du territoire et de la culture architecturale et paysagère de la Dordogne

Le CAUE souhaite en 2021 améliorer l'ergonomie de son site et ajouter de nouvelles extensions avec l'aide d'un prestataire.

De nombreuses ressources sont en ligne sur le site, accessibles à tous les publics

- 26 fiches pratiques
- 23 guides méthodologiques
- plaquettes, posters, ouvrages
- vidéos thématiques
- podcasts *le mag de la vie en bleu*
- *rapports d'activités*

LES RÉSEAUX SOCIAUX

INSTAGRAM

Le CAUE a créé son compte Instagram en mars 2020 afin de promouvoir le paysage et le patrimoine architectural de Dordogne et de faire connaître ses actions auprès d'un nouveau public.

L'organisation de **2 concours photos par les équipes de communication des CAUE de Nouvelle-Aquitaine** sous l'égide de leur Union Régionale a permis au compte Instagram du CAUE d'avoir très vite de la visibilité sur ce réseau social.

En 2020, **171 posts** ont été mis en ligne et le nombre d'abonnés est déjà de 760 en 9 mois d'existence.

Lancée en 2021, **la maison du mois** sera un rendez-vous régulier sur Instagram qui permettra de mettre en valeur des bâtiments réalisés par des architectes de Dordogne.



171
publications



760
abonnés

FACEBOOK

Le CAUE est présent sur les médias sociaux depuis mai 2014 via sa page Facebook.

Le CAUE compte **892 abonnés** à la page (contre 748 en 2019) parmi lesquels des professionnels de l'architecture, de l'urbanisme, de l'habitat, des élus, des associations et des particuliers.

Ce nouvel outil permet **d'annoncer en continu les événements et les manifestations** organisés tout au long de l'année par le CAUE et d'en restituer le contenu (photos, vidéos, documents audio...)

En 2020, le CAUE a mis en ligne 114 publications ou partages qui ont été vus par 46 752 personnes. Le nombre d'abonnés évolue régulièrement et le nombre de publications a très fortement augmenté en 2020.

Les 2 concours photos **Mon paysage confiné** et **Ma ruralité heureuse vécue ou rêvée en Nouvelle-Aquitaine** ont généré de nombreuses publications et un réel engouement sur les réseaux sociaux.



892
abonnés
+144



877
mentions j'aime
+127



144
publications
+90



© Visuel Alix Faucher CAUE 87

Les événements et vidéos qui ont particulièrement retenu l'attention des visiteurs en 2020 :

- ➔ Le concours photos *Ma ruralité heureuse vécue ou rêvée en Nouvelle-Aquitaine* **12 950 vues**
- ➔ Un patrimoine mystérieux à découvrir en pays de Villamblard, manifestation organisée le 19 septembre dans le cadre des JEP **4250 vues**
- ➔ Les Enfants du Patrimoine à Villamblard le 18 septembre **1500 vues**

LES MÉDIAS ET LE CAUE

Le CAUE sollicite régulièrement les médias locaux (journaux et radios) pour l'aider à relayer son actualité auprès du grand public.

La presse est ainsi systématiquement destinataire des communiqués de presse pour annoncer les manifestations du CAUE ou tout nouveau service ouvert aux particuliers ou aux collectivités.

En 2020, le CAUE a été contraint d'annuler plusieurs manifestations en raison de la COVID-19, ce qui a naturellement impacter le nombre d'articles parus dans la presse locale.

La manifestation organisée dans le cadre des JEP bénéficie toujours d'une bonne couverture dans la presse écrite.

Les manifestations du CAUE sont aussi régulièrement relayées sur les ondes de France Bleu Périgord dans l'émission « La grande affiche » qui offre chaque samedi matin de 10h à 11h une sélection des sorties en Dordogne.

Le partenariat avec France Bleu Périgord se renouvelle chaque année.

En 2020, le CAUE est intervenu à 6 reprises dans le cadre de l'émission le dossier de « La vie en bleu ».



LES PUBLICATIONS

Le CAUE assure en interne la conception et la réalisation de ses outils de communication et de ses productions :

- plaquettes
- flyers
- affiches
- panneaux d'exposition
- ouvrages
- posters

En 2020, à la demande du service Milieux naturels et Biodiversité du Département, le CAUE a créé un Kakémono pour la foire du Gabarier à Castelnau la Chapelle.



ESPACE CONSEIL



TOUT POUR MA RÉNOV'

Le service public de la
rénovation énergétique

faire.gouv.fr

24



Dordogne

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

L'ESPACE FAIRE DU CAUE DORDOGNE



Depuis 2007, le CAUE accueille en son sein un Espace Conseil FAIRE qui vient renforcer le caractère pluridisciplinaire de l'équipe en place.

FAIRE pour Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique, a pour objectif de rassembler l'ensemble des acteurs publics et privés de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables et rendre lisible leur offre.

L'ADEME et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine apportent leur soutien financier au CAUE qui salarie une conseillère FAIRE à temps plein.

Au-delà des actions incontournables et essentielles de conseil aux particuliers, l'action du CAUE se manifeste par **une participation active aux Plans Climat Energie Territoire (PCAET)** portés par le Conseil départemental de la Dordogne et certaines Communautés de communes de Dordogne.

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

L'ESPACE CONSEIL FAIRE DU CAUE PERMET AU GRAND PUBLIC D'OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES. CONFORMÉMENT À LA CHARTE DES EIE, LES CONSEILS DÉLIVRÉS SONT GRATUITS, NEUTRES ET INDÉPENDANTS. DES ACTIONS DE SENSIBILISATION COLLECTIVES ET DES FORMATIONS EN LIEN AVEC LE THÈME DE L'ÉNERGIE SONT ORGANISÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

Le public de l'Espace Conseil FAIRE est depuis sa création, très majoritairement constitué de particuliers (95%) qui sont des propriétaires occupants (environ 93%).

En 2020, **634 demandes ont été renseignées** dans le cadre d'un RDV, par téléphone, par mails, en visioconférence ou dans le cadre de visites spontanées au CAUE.

90 contacts supplémentaires, enregistrés entre novembre et décembre, ont été traités en janvier 2021 en raison de l'absence de la Conseillère Energie en décembre 2020.

Le CAUE dispense à son siège les conseils Energie et **plusieurs permanences sont assurées sur 4 territoires communautaires** à Bergerac, Sarlat la Canéda, Verteillac et aux Eyzies de Tayac.

Le CAUE propose depuis 2014 une à deux permanences téléphoniques par semaine.

33 % des demandes débouchent sur un conseil approfondi d'une durée moyenne d'1h10.

FINANCEMENT DE L'ESPACE FAIRE

L'ADEME et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine apportent leur soutien financier au CAUE qui salarie une conseillère FAIRE à temps plein. Au regard de la charge de travail de l'EIE, le contrat de travail du conseiller FAIRE, recruté en 2019 pour palier le départ en CIF de la conseillère, a été prolongé jusqu'en juin 2020 et 30% de son temps de travail a été affecté à l'animation de l'Espace Conseil FAIRE.





634
conseils

**ESPACE
CONSEIL**

FAIRE
TOUT POUR MA RÉNOV'

Le service public de la rénovation énergétique

Nature des demandes

54% conseils techniques

34% conseils économiques et financiers

12% autres

Les demandes techniques concernent en grande majorité le bâti (isolation, chauffage, conception).

En 2020, le PRIS ADIL 24 (Points Rénovation Info Service) a continué d'assurer une information de 1^{er} niveau sur les aides financières.

Les particuliers qui contactent l'Espace Conseil FAIRE du CAUE souhaitent des conseils techniques qui nécessitent la plupart du temps un Rendez-vous.



226

Conseils téléphoniques

142

Conseils par mail



166

Conseils au CAUE

86

Conseils en permanences



14

Conseils en visioconférence

89% des conseils portent sur des projets de rénovation majoritairement sur des logements construits avant 1949 (47,50%).

Un accompagnement approfondi est apporté par le CAUE lors de projets de rénovation du bâti en pierre. Cela permet d'éviter certaines pathologies observées parfois, lors de rénovations mal réalisées dans de l'ancien (humidité, moisissure, détérioration, mauvaise qualité de l'air intérieur).

LE PROGRAMME SARE

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le programme d'information SARE porté par l'ADEME et co-porté par les Régions a pour objectif de **massifier les travaux de rénovation performante des bâtiments pour les particuliers et les professionnels** (artisans, commerçants ...).

Le programme SARE est entré en phase opérationnelle en 2020.

Ce dispositif de financement CEE (Certificats d'économies d'énergie) s'est d'abord appuyé sur les Espaces conseils FAIRE pour développer

le conseil et l'accompagnement des particuliers et du petit tertiaire privé ainsi que les actions de mobilisation de tous les acteurs professionnels et institutionnels de la rénovation énergétique.



Les conseillers FAIRE et la Direction du CAUE ont ainsi participé à différents **webinaires organisés par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME** tout

au long de l'année 2020 présentant le nouveau programme SARE, son déploiement et ses attendus.

L'AMI PLATEFORME RENOVATION ÉNERGETIQUE EN DEVENIR

La mise en œuvre du programme SARE en janvier 2021 prévoyait de mettre un terme au financement des Espaces conseil FAIRE par l'ADEME et la Région N-A tel qu'il était assuré jusqu'à présent (financement des postes des conseillers à hauteur de 48.000 euros par ETP).

Le nouveau dispositif prévoit en effet une rémunération à l'Acte dont 50% sont financés par le programme SARE, 30% par les Régions et 20% par les EPCI.

Ce changement attendu étant susceptible de fragiliser le réseau des Conseillers FAIRE,

la Fédération nationale des CAUE a alors initié une réflexion au sein du réseau sur les moyens possibles pour pérenniser les postes des conseillers FAIRE au sein des CAUE et a organisé plusieurs visioconférences sur le sujet.

En parallèle, la Direction du CAUE a aussi participé aux réunions organisées avec le service Habitat du Conseil départemental, l'ADIL24 et SOLIHA pour définir les modalités de mise en œuvre du programme SARE en Dordogne et réfléchir au financement des postes des conseillers en 2021.

En juin 2020, la Région Nouvelle-Aquitaine a lancé l'Appel à Manifestation d'Intérêt plateforme de rénovation énergétique auprès des EPCI afin de créer sur le territoire régional un réseau de plateformes en guichet à 1 seule entrée avec pour objectif de rendre ce service public plus lisible aux ménages.

Aucune EPCI n'ayant répondu à l'AMI en Dordogne, **le Conseil départemental s'est proposé de porter le Guichet Unique** pour maintenir la continuité du service aux particuliers en matière de conseil et d'information à la rénovation énergétique.

La région N-A n'a pas donné son accord et se sont finalement les 2 Espaces Conseils FAIRE de Dordogne en partenariat avec l'ADIL24 qui ont répondu à l'AMI **plateforme de rénovation énergétique en devenir** pour l'année 2021.

La plateforme Rénovation énergétique Dordogne Périgord co-portée par SOLIHA et le CAUE en partenariat avec l'ADIL24 est un

dispositif transitoire qui doit permettre de continuer d'assurer en 2021 le service public sur l'ensemble du territoire.

Pendant une année, cette plateforme en devenir sera financée à 100% par le programme SARE et la Région. Le budget prévisionnel prévoit toutefois un certain nombre d'actes et d'animations à réaliser pour percevoir les financements escomptés.

En 2021
le CAUE et ses partenaires,
Conseil départemental,
SOLIHA et ADIL 24 devront
également animer la
concertation auprès des EPCI
pour définir avec elles les
modalités du service public
qui sera mis en œuvre en
2022.

LES PARTENAIRES DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DORDOGNE-PÉRIGORD



LA MÉDIATION ÉNERGIE

L'ESPACE CONSEIL FAIRE CONTINUE DE DÉVELOPPER DES ACTIONS DE MÉDIATION EN LIEN AVEC LA THÉMATIQUE DE L'ÉNERGIE. EN 2020, LES ANIMATIONS ONT ÉTÉ MOINS NOMBREUSES, LES 2 PÉRIODES DE CONFINEMENT ET LES MESURES SANITAIRES AYANT PROVOQUÉ L'ANNULATION DE PLUSIEURS MANIFESTATIONS.

LES PASSAGES RADIO

Le dossier de la vie en bleu, France bleu Périgord



Le partenariat avec France Bleu Périgord se renouvelle chaque année. En 2020, le CAUE a participé à **6 émissions** sur les ondes de **France Bleu Périgord** dans *le dossier de la vie en bleu*, animée par Sophie Vasseur

Pendant une demi-heure en studio, la conseillère FAIRE répond en direct aux questions des auditeurs sur des thématiques en lien avec l'énergie.



6 PASSAGES RADIO EN 2020

→ 9/01/2020

Vérandas et extensions vitrées
avec Myriam Cosset, conseillère
FAIRE

→ 11/02/2020

Comment choisir une paroi vitrée ?
avec Myriam Cosset, conseillère
FAIRE

→ 8/06/2020

La lumière intérieure et extérieure dans un logement
avec Odile Erhard, architecte

→ 7/08/2020

Le solaire photovoltaïque
avec Myriam Cosset, conseillère
FAIRE

→ 30/09/2020

Quelles sont les précautions techniques à prendre pour éviter les désillusions de l'isolation à 1 euro ?

avec Myriam Cosset, conseillère
FAIRE

→ 17/11/2020

Comment assurer une bonne qualité de l'air intérieur en ce temps de Covid

avec Myriam Cosset, conseillère
FAIRE

15 & 16/02

LE SALON DE L'IMMOBILIER 24

Boulazac Isle Manoire - Le palio



Le 1^{er} salon de l'Immobilier en Dordogne a rassemblé en un même lieu une trentaine de professionnels et les acteurs institutionnels et associatifs de l'Habitat : Service de l'Habitat du Conseil départemental, ADIL24, SOLIHA 24 et le CAUE.

Pendant 2 jours, les conseillers FAIRE se sont relayés sur le stand avec la directrice adjointe.

La conseillère FAIRE a animé **une conférence** *Une maison sans climatisation et sans chauffage, c'est possible !* et présenté l'exposition du CAUE sur le confort thermique dans la maison.



19/09

LA FOIRE DU GABARIER

Castelnaud-la-Chapelle



Manifestation organisée par le Conseil départemental de Dordogne.

Dans le cadre de cette 2nde édition des rencontres départementales sur les questions de climat, de biodiversité, de mobilité et d'énergie, la conseillère FAIRE a assuré **une permanence sur le stand du Conseil départemental** et a participé au débat *Habitat, le plan de relance du Département* avec Thierry Nardou, Conseiller départemental du canton du Périgord Central.



INTERVENTIONS

EN CLASSE

VISITES

ATELIERS

EXPOSITIONS

FORMATIONS



LES ACTIONS DU CAUE EN MILIEU SCOLAIRE

La sensibilisation des jeunes publics à l'architecture et au paysage est inscrite dans les missions des CAUE.

Depuis 2018, le CAUE s'investi davantage dans des actions de sensibilisation en milieu scolaire sur les champs de l'architecture, du paysage, de l'énergie et du petit patrimoine.

Ces actions de médiation sont conduites avec les partenaires locaux, institutionnels ou associatifs.

Le CAUE souhaite également sensibiliser les enseignants à l'importance de l'éducation au patrimoine, à l'architecture et au paysage et a créé en 2020 une formation spécifique destinée aux professeurs des écoles.

La fermeture des écoles, collèges et lycées de mars à juin 2020 n'a pas permis de réaliser autant d'animations que les années précédentes.



1%

du temps de
travail de l'équipe
du CAUE

26 jours



5

Salariés mobilisés

29/01/2020



FORMATION DES ENSEIGNANTS

AU EYZIES DE TAYAC SIREUIL

La formation d'une demi-journée intitulée *Lire le paysage autour de mon école, connaître le patrimoine de proximité* est organisée en partenariat avec le Rectorat de Périgueux et le Pôle International de la Préhistoire

Au terme de cette formation, les enseignants du 1er degré seront capables dans le cadre de leur projet pédagogique, de solliciter des partenaires, rassembler des ressources et supports pédagogiques et recenser des éléments de petit patrimoine à proximité de leur école.

Une visite sur site au lavoir des Eyzies a permis aux stagiaires de s'initier à la lecture de paysage, l'observation des éléments de patrimoine et de comprendre la place de l'homme dans les paysages d'hier et d'aujourd'hui.

Dans le cadre de cette formation le CAUE a présenté les albums des territoires et les guides méthodologiques, l'Atlas des paysages de Dordogne ainsi que la base de données départementales Patrimoine de pays. L'ensemble de ces outils constitue une ressource sur laquelle peut s'appuyer l'enseignant pour construire son projet pédagogique.

**10 enseignants
ont participé à cette formation**



**2 sessions sont prévues en
janvier et octobre 2021 avec
un élargissement possible aux
professeurs du 2nd degré**

21/01/2020

7 et 19/11/2020



ARCHITECTE DE TON ÉTABLISSEMENT

AU LYCÉE SAINT-EXUPÉRY DE TERRASSON LAVILLEDIEU

Ce projet pluridisciplinaire permet aux professeurs de mettre leur établissement scolaire au centre d'un projet architectural. Il est piloté par la DACC du Rectorat de Bordeaux qui référence les CAUE comme partenaires culturels dans la mise en œuvre des actions en département.



Le lycée Saint-Exupéry de Terrasson Lavilledieu a sollicité le CAUE pour accompagner une trentaine d'élèves d'une classe de terminale Bac-Pro Accueil et Commerce dans leur projet **d'aménagement du hall de leur établissement comme espace de vie.**

Le suivi a débuté en octobre 2019 et l'architecte du CAUE devait intervenir jusqu'en mai 2020.

5 interventions étaient prévues mais en raison de l'épidémie de coronavirus, **seules 3 séances de travail avec les élèves ont pu avoir lieu.**

Pendant 2 heures, l'architecte du CAUE alternait présentation, travail en groupe et réflexion collective.

La présentation du travail des lycéens à l'équipe de la maîtrise d'œuvre en charge de la construction de la cantine du lycée et à une agence d'architectes n'a finalement pas pu être réalisée.

**30 élèves
ont participé à cette action**

Boîte à outils

Une boîte à outils pour la conception d'un espace créée par l'architecte du CAUE a permis aux élèves de se familiariser avec différentes notions

- ➔ Comment faire un relevé
- ➔ Comment utiliser la lumière, la couleur, la matière, la signalétique
- ➔ Comment réaliser un plan

18/09/2020

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

BALADE SUR LES TRACES DU PETIT PATRIMOINE DE VILLAMBLARD

LA VEILLE DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, LES CAUE PROPOSENT AUX ÉLÈVES ACCOMPAGNÉS DE LEURS ENSEIGNANTS UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS GRATUITES, DE LA MATERNELLE AU LYCÉE.

Pour la 3^{ème} année consécutive, le CAUE a participé à cette opération nationale.

Pour l'édition 2020, la paysagiste du CAUE a proposé le vendredi 18 septembre 2 parcours de découverte aux élèves de maternelle et de primaire (CM2) de Villamblard.

Le panneau sur le thème de l'espace public de l'exposition « Patrimoine de pays en devenir » présenté en classe tenait lieu de fil conducteur à cette démarche de sensibilisation.

Au total, une cinquantaine d'enfants répartie en 2 groupes a déambulé dans le centre bourg de Villamblard à la

découverte de son petit patrimoine : le puits rond en belvédère, le lavoir du château, la halle, le monument aux morts, la croix de la mission, la fontaine...

A chaque point d'étape proposé, les élèves ont appris la fonction, l'usage et le mode de construction de l'édicule repéré.

Au fil de la balade avec les élèves de CM2, la paysagiste leur a également montré le cadastre actuel et napoléonien ainsi que des cartes postales anciennes, ce qui leur a permis de visualiser et de comprendre l'évolution de leur village et les modes de vie d'autrefois.

Des échanges et des petits ateliers en classe (photos de petit patrimoine à reconnaître pour les élèves de maternelle et jeu du détective pour les CM2) ont clôturé chaque parcours. Chacun a pu ainsi tester ses connaissances de manière ludique.

Les élèves ont également été invités à **recueillir les témoignages de leurs familles** pour approfondir et partager avec eux l'histoire du patrimoine de pays de leur bourg.

30 élèves de maternelle
25 élèves de CM2





Aurélie Brunat

Paysagiste CAUE 24

La visite avec les enfants de leur patrimoine de pays est souvent une véritable découverte ! Ces petits éléments architecturaux qu'ils voient tous les jours trouvent une signification après l'animation. Grâce à ce patrimoine, l'histoire du territoire est matérialisée et de nombreux sujets peuvent être abordés : la vie quotidienne d'autrefois, le mode de construction des édifices et leurs matériaux, le fonctionnement mais aussi la place dans le paysage d'antan. Puits, lavoirs et poulaillers permettent également d'aborder des sujets contemporains avec les enfants comme la gestion de la ressource en eau ou la consommation de produits locaux.



5/02/2020



PRÉSENTATION DES MISSIONS DU CAUE

AU LYCÉE PROFESSIONNEL DE MONBAZILLAC

Cette intervention auprès des élèves de BTS en Aménagement a pour objet de les amener à appréhender un paysage sur un territoire donné, en l'occurrence la Dordogne.

La paysagiste du CAUE a présenté le métier et le cursus universitaire de paysagiste concepteur.

Elle a détaillé les missions des CAUE, avec entre autres la **mission de conseil aux particuliers et l'accompagnement des collectivités**.



Elle a terminé son intervention en présentant **les outils du CAUE qui permettent de comprendre les paysages** de la Dordogne (guides méthodologiques, cartographies des écopaysages, des milieux agricoles, des rivières..) ainsi que l'Atlas des paysages de Dordogne.

29/06/2020

3/07/2020



LA MAITRISE DE L'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT

À LA PLATEFORME DES MÉTIERS DU BÂTIMENT DE SARLAT

Depuis 2013, le CAUE est partenaire du GRETA à Sarlat la Canéda et est intervenu en 2019 auprès de jeunes adultes en reconversion professionnelle et d'apprentis en formation de **Coordinateur rénovation énergétique du bâtiment** à la Plateforme des Métiers du Bâtiment.

8 stagiaires ont participé à cette formation

Le conseiller du CAUE a traité de la performance énergétique du bâti ancien et de la notion de confort thermique.

Il a également incité les futurs professionnels à être vigilants sur les pathologies du bâtiment lors des travaux de rénovation. La formation avait débuté en 2019 et s'est achevée en juillet 2020.

Le CAUE a alors été sollicité pour intervenir dans le jury pour la notation des rapports de stages des élèves et la délivrance des diplômes.

Les 2 expositions du CAUE représentent de véritables supports pédagogiques pour aborder les notions de Patrimoine de Pays et de Confort thermique



Exposition



WEBINAIRES

AMO

CONCOURS

PHOTOS

JARDINS

ACE

REMARQUABLES

FICHES

ÉTUDES



LES ACTIONS AVEC LES PARTENAIRES DU CAUE

Le CAUE fonctionne depuis septembre 1978 et, conformément à l'article 7 de la loi du 3 janvier 1977, continue d'œuvrer pour instaurer un dialogue entre les différents acteurs du cadre de vie.

Il s'efforce de proposer un lieu d'animation et de débat sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. À ce titre, il a su tisser depuis sa création de multiples partenariats avec les collectivités locales mais aussi avec le monde associatif. En 2020, les actions menées avec et pour les multiples partenaires du CAUE ont représenté 20% de sa charge de travail. La crise sanitaire a mis un coup de frein à l'organisation d'actions partenariales traditionnellement reconduites d'une année à l'autre.

 **20%**
du temps de
travail de l'équipe
du CAUE

373 jours

 **10**
Salariés mobilisés

L'URCAUE NOUVELLE-AQUITAINE



DEPUIS LA MISE EN PLACE DE LA GRANDE RÉGION AQUITAINE, LE CAUE S'ATTACHE PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SON UNION RÉGIONALE, À DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE.

L'ASSISTANCE CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES AUX PORTEURS DE PROJETS DE SCOT ET PLUI

L'Assistance Continuités Écologiques a été lancée en 2014 et l'écologue du CAUE continue d'assurer, en tant que chef de projet, la mise en œuvre de ce dispositif en Nouvelle-Aquitaine.

L'ACE vise à développer une meilleure intégration des continuités écologiques auprès des porteurs de SCOT et PLUI dans les projets de planification territoriale en cohérence avec l'échelle régionale.

En 2020, le CAUE a notamment contribué à la **rédaction d'une FAQ pour la Région** avec pour objectif d'aider à la mise en application du "SRADDET-Continuités écologiques et TVB".

Concrètement, une extraction de tous les documents du SRADDET concernant le sujet, et une bibliographie des questions sur la TVB et SRCE depuis 2013 a été réalisée pour pouvoir proposer au final une vingtaine de questions possibles.

Avec l'aide d'un juriste, le CAUE a travaillé à la rédaction des contenus et le document a été finalisé par un prestataire.

Le dispositif ACE prendra fin en juin 2021 et des productions sont en cours :

- Création de 4 fiches de trames naturelles (forestières, bocagères, milieux ouverts et semi-ouverts, zones humides)
- Réalisation de cartes départementales de fonctionnalités des continuités écologiques et des responsabilités territoriales

LE RÉSEAU PAYSAGE NOUVELLE-AQUITAINE (RPA N-A)

Le RPA N-A a été mis en place en 2012 par la DREAL en partenariat avec l'URCAUE Aquitaine et l'ENSAP de Bordeaux. Il a pour objectif de favoriser la prise en compte du paysage dans l'action publique.

La directrice adjointe (paysagiste urbaniste) du CAUE est la référente de ce projet avec l'animatrice de l'URCAUE.

Le CAUE participe régulièrement à des réunions de travail avec l'URCAUE, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et l'ENSAP de Bordeaux pour organiser la rencontre annuelle des acteurs du paysage en Nouvelle-Aquitaine.

UN WEBINAIRE

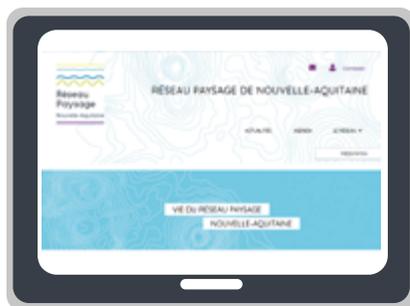
En raison de la crise sanitaire, cette rencontre n'a pas eu lieu en présentiel mais sous format webinaire.

Deux paysagistes du CAUE ont participé au webinaire "Le paysage au cœur des démarches participatives" organisé le 10 décembre 2020 qui a rassemblé plus de 80 acteurs publics du paysage. L'objectif de cette journée était d'initier une réflexion et des travaux sur la manière de conjuguer le paysage et la démarche participative.



LA PLATEFORME WEB DU RÉSEAU PAYSAGE NOUVELLE-AQUITAINE

Développée en 2019 par l'URCAUE N-A en collaboration avec le CAUE, elle est désormais opérationnelle et compte déjà une centaine d'acteurs publics du paysage.



Le portail

www.reseau-paysage-nouvelle-aquitaine.fr

relaie la vie du réseau paysage et offre de nombreuses références : actualité du paysage, base documentaire, forum



80
acteurs du paysages réunis
lors du webinaire du 10/12/2020

LABEL JARDIN REMARQUABLE

Ce label est délivré par l'État (Ministère chargé de la culture) aux jardins ouverts au public présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, dont le but n'est pas essentiellement commercial.

Au 31 mars 2018, la Dordogne comptait **16 jardins labellisés** « jardin remarquable » sur les 58 recensés en Nouvelle-Aquitaine.

En partenariat avec la DRAC Nouvelle-aquitaine, les paysagistes du CAUE participent depuis 2020 au groupe de travail régional pour examiner les demandes de labellisation (obtention ou renouvellement) « Jardin remarquable ».

Le CAUE a réalisé 7 visites sur site et a procédé pour chacun à une évaluation selon une grille prédéfinie pour le renouvellement du label des jardins suivants :

- Hautefort, Jardin du château de Hautefort
- Terrasson-la-Villedieu, Jardins de l'Imaginaire
- Thonac, Jardins du château de Losse
- Le Buisson de Cadouin, les Bambous de Planbuisson
- Issac, Jardin de Montréal
- Salignac-Eyvigues, Jardins du Manoir d'Eyrignac
- Saint-Cybranet, Jardins de l'Albarède

Les paysagistes du CAUE ont également participé à la réunion régionale qui valide la décision d'accorder ou de renouveler le label.

Visite du jardin du château de Hautefort



L'OBSERVATOIRE DE L'ARCHITECTURE DU XX ET XXI^E

Alimenté par les 11 CAUE de Nouvelle-Aquitaine, l'observatoire propose un panorama de l'architecture contemporaine en Aquitaine et recense des bâtiments, des aménagements ou des ensembles urbains significatifs.

Un architecte du CAUE continue d'apporter régulièrement sa contribution et propose chaque trimestre un bâtiment ou un aménagement illustrant une thématique :

- **La ruralité heureuse**, Atelier Copeaux Cabana aux Eyzies-de-Tayac-Sireuil (collectif Copeaux Cabana).
- **Architecture et biomatériaux**, Le Foyer de Siorac-de-Ribérac (Dauphins Architecture).
- **Architecture et Santé**, Le CMS de Montignac (Atelier RK).
- **Espaces publics**, Aménagement du bourg de St-Jean-de-Côle (La Gare architectes).



LE CONCOURS PHOTO

Le CAUE a participé au concours estival *Ma ruralité heureuse vécue ou rêvée* organisé par l'URCAUE Nouvelle-Aquitaine. Plus de 300 photos ont été postées en Dordogne. Le jury de Dordogne a présélectionné 5 clichés qui ont concouru à l'échelle régionale.

Le jury régional s'est réuni le 6 octobre 2020 et a décerné le 1^{er} prix à une photo prise à Échourgnac (Pâturage dans la Double). L'URCAUE a également réalisé **une exposition régionale regroupant les 22 meilleures photos dont 3 ont été prises en Dordogne.**

A cause de la crise sanitaire, la remise des prix n'a pas pu avoir lieu en fin d'année mais sera reprogrammée 2021.



Lauréat jury NA © Loic Mazarley



©Josiane Glaudon

LA SEMIPER

LE PROJET DE MAISON DE L'HABITAT

LA SOCIÉTÉ MIXTE D'ÉQUIPEMENT DU PÉRIGORD (SEMIPER) PRÉVOIT LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE L'HABITAT, BÂTIMENT TERTIAIRE INNOVANT ET EXEMPLAIRE À HORIZON 2023, SUR UN SITE INCLUS DANS LE FUTUR QUARTIER D'AFFAIRES DE LA GARE À PÉRIGUEUX.

La SEMIPER souhaite réaliser cet équipement en mettant en place **une démarche de Développement Durable renforcée, complétée par l'organisation d'une dynamique participative** afin d'associer le plus largement possible l'ensemble des acteurs de cette opération.

La SEMIPER a demandé au CAUE d'assurer un accompagnement pour **conseiller, animer et organiser cette démarche** de développement durable, et **préparer le programme d'exigences du futur bâtiment, participer à la consultation de la maîtrise d'œuvre**, et soutenir tout au long de la conception et la réalisation du projet, le bon déroulement de la méthodologie mise en place.

A titre expérimental, tout au long du projet, le CAUE **s'appuiera sur les référentiels tels que HQE Bâtiment Durable** (niveau excellent), E+C- avec des curseurs E2 et C2 et l'Appel à Projet (AAP) « Bâtiment du futur ».

Le CAUE gère également toute la **dimension participative et communication du projet**.

La synthèse des 3 questionnaires, adressés au 260 salariés en 2019, a été réalisée et diffusée en mai 2020 via la newsletter.

Le résultat des 3 sondages a été intégré au programme qui servira de base de travail à l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de la conception et de la réalisation de la future Maison de l'Habitat.

Le newsletter et le site Internet permettront la diffusion des actualités du projet : actualité du quartier, avancée du projet, photos de chantier, nouveaux questionnaires.

La Maison de l'Habitat sera un bâtiment tertiaire innovant et exemplaire, majoritairement en bois et matériaux biosourcés. Dans cette perspective, le CAUE a réalisé 2 fiches en 2020 :

→ Pourquoi construire en bois ?

Présentation les multiples qualités du matériau bois

→ Construire en bois local

Présentation de la filière bois départementale et l'intérêt du bois local pour réduire l'impact carbone (circuit court), de pérenniser et créer des emplois locaux.



3D du site du projet POZZI

GRAND PERIGUEUX HABITAT

PROJET POZZI

Le CAUE avait été missionné en 2019 par l'Office Public de l'Habitat de Dordogne, Périgord Habitat pour réaliser **une étude de valorisation architecturale et urbanistique de l'îlot du Docteur Pozzi à Périgueux**. L'Office souhaitait valoriser cet ensemble patrimonial en opérant une rénovation durable des **42 logements** actuels tout en conservant son caractère identitaire fort et son rôle dans le fonctionnement du quartier Saint-Georges.

L'étude a été livrée en 2020. Le diagnostic architectural, urbain, thermique et paysager avait été établi en 2019. Le CAUE a proposé à l'Office HLM **plusieurs pistes de mutation possibles** visant à améliorer l'inscription du bâtiment dans le quartier St-Georges tout en gagnant en confort et qualité de vie dans les logements.

Plusieurs combinaisons ont ainsi été proposées pour la requalification des logements sociaux

(déconstruction complète ou partielle, conservation complète, aménagement des volumes existants avec ou sans accès extérieur, création d'espaces partagés) et celle des jardins (jardins privés modulables, passage commun en fond de parcelle, un grand parc commun aux résidents et de petits jardins potagers à la demande des locataires).



Proposition d'un parc commun

LES AUTRES PARTENAIRES

ADEME

Le CAUE héberge en son sein un Espace Conseil FAIRE depuis 2007 et bénéficie à ce titre du soutien financier et logistique de l'ADEME :

- Subvention, plaquettes d'information pour le grand public, formations gratuites pour les conseillers FAIRE
- Participation des conseillers FAIRE aux réunions du réseau Nouvelle-Aquitaine et aux journées nationales de l'ADEME.

Adil 24

Le CAUE est membre du Conseil d'Administration de l'Adil24

- Renvoi mutuel vers nos services pour le conseil aux particuliers et partenaire de la plateforme en devenir *Rénovation Énergétique Dordogne Périgord*
- Actions d'information et de médiation conjointes (stand partagé, conférences...)
- Participation aux animations sur la revitalisation des centres-bourgs portées par le CAUE

ATD24

Depuis 2013, le CAUE et l'ATD24 ont un président et un directeur communs, ce qui permet notamment de promouvoir l'action et les services du CAUE auprès des collectivités qui adhèrent à l'Agence technique départementale.

Les compétences des personnels du CAUE sont sollicitées pour renforcer les services de l'ATD (architectes, paysagistes, géomaticien, technicien informatique, infographiste, conseiller FAIRE, animatrice territoriale) et ceci, pour une part de leur temps de travail.

Des projets sont menés conjointement avec les services Cartographie numérique, Ingénierie territoriale et Ingénierie assainissement de l'Agence

→ Maison Numérique de la Biodiversité Dordogne-Périgord

- Assistance spécifique « biodiversité » dans le cadre de l'élaboration des ScoT du Périgord Vert et de Sarlat Périgord Noir
- Application Petit patrimoine pour son recensement et sa valorisation en Dordogne
- Assistance technique dans le cadre du projet de Maison de l'Habitat

CAPEB 24

Opération « Casse-croûte productifs »

Cellule de recherche appliquée

L'écologue du CAUE est chef de projet ACE et MNB Dordogne-Périgord. À ce titre, il anime un réseau de partenaires.

Projet ACE

- Le Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE-CNRS)
- L'Unité SAD-Paysage-INRA

Projet Maison Numérique de la Biodiversité

- IRSTEA Montpellier
- IRSTEA Lyon
- ISTHIA
- LETG
- KERMAP

Cellule naturaliste

L'écologue du CAUE est chef de projet ACE et à ce titre, il anime un réseau de partenaires.

- Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine
- Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA)
- L'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (OAFS)
- La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)
- L'association Cistude.

Chambre d'Agriculture de la Dordogne

- Création d'applicatifs pour développer la participation citoyenne en faveur de la biodiversité
- Projet Haute Valeur Environnementale de l'AOC Pécharmant.

Conseil Départemental de la Dordogne

- Soutien technique, méthodologique et scientifique au Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité
- Mise en œuvre du projet de la Maison Numérique de la Biodiversité Dordogne-Périgord
- Inventaire du Patrimoine de Pays, saisie des fiches de La Pierre Angulaire et création d'une application Petit patrimoine à l'échelle de la Dordogne
- Projet d'Atlas des paysages de Dordogne
- Appui technique aux collectivités sur le champ de l'urbanisme et de la transition énergétique
- Accompagnement à la demande par le biais d'expertises ou d'un partenariat technique du Service Habitat
- Sollicitations du service Tourisme pour les actions *Lecture de paysage pour des sentiers de randonnée* et concours des *10 plus beaux sentiers de randonnée en Périgord*
- Organisation des Journées Européennes du Patrimoine avec le Service de la Conservation du patrimoine départemental
- Participation à des jurys de concours
- Animations sur la revitalisation des centres-bourgs portées par le CAUE .

Conseil Régional Nouvelle - Aquitaine

- Soutien financier à l'Espace Info-énergie du CAUE depuis sa création en 2007
- Participation des Conseillers FAIRE au Plan Régional Santé-Environnement (PRSE 3))

FFB 24

Rencontres thématiques pour le Club des entrepreneurs et le Club des Femmes d'entrepreneurs (participation d'un architecte conseiller et un conseiller FAIRE)

EPF Nouvelle-Aquitaine

Participation aux animations sur la revitalisation des centres-bourgs portées par le CAUE

Fondation du Patrimoine Dordogne

- Journées Européennes du Patrimoine
- Application « Petit patrimoine »

France Bleu Périgord

Participation des conseillers du CAUE à l'émission *Le dossier de La vie en bleu* (8 à 10 émissions par an)

GRETA de Sarlat

Le CAUE intervient depuis 2013 au GRETA pour la formation *Maçon du bâti ancien*

Fibois Nouvelle Aquitaine

Le CAUE participe depuis 4 ans à la sélection du Prix régional de la Construction Bois Nouvelle-Aquitaine. Le conseil régional Nouvelle-Aquitaine, la Fédération Française du Bâtiment, le Pôle de Compétitivité Xylofutur, Odéys, Fibois et les CAUE des Landes et de Dordogne constituaient cette année le jury régional.

Celui-ci s'est réuni en visioconférence le 25 mai 2020 et a opéré une sélection dans 3 catégories *Habiter ensemble/ Apprendre, se divertir / Travailler, accueillir* .

Deux projets en Dordogne ont remporté un 1^{er} prix : le Foyer à Siorac-de-Ribérac par Dauphins Architecture (33) dans la catégorie *Travailler, accueillir* et le Logement passerelle de St-Pierre-Frugie par Yocto Architecture (87) et Marie Colette Roux Architecte (87) dans la catégorie *Réhabiliter un logement*.

La Pierre Angulaire

Le CAUE effectue depuis 20 ans le suivi et la saisie des fiches relatives à l'inventaire du petit patrimoine effectué par les bénévoles de l'association :

- Saisie des dossiers d'inventaire dans la base de données du CAUE
- Participation du CAUE aux Comités de lecture de l'association et aux Assemblées générales

La Pierre Angulaire contribue à la banque de données départementales Petit Patrimoine portée par le CAUE (formation des bénévoles à l'application Petit patrimoine)

MAJ Formation à Bordeaux

Partenariat initié en 2016 lors de la création d'une formation sur le confort thermique animée par une architecte et une Conseillère FAIRE du CAUE. La formation a été refondue en 2020 avec celle du Bureau d'Étude 180°, ramenant la formation dispensée par le CAUE à 1,5 jours dont une demi-journée en distanciel. Aucune des 3 sessions programmées en 2020 n'a pu s'ouvrir faute d'un nombre suffisant de stagiaires.

Pôle International de la Préhistoire

- Structure porteuse de la démarche Grand Site de France Vallée Vézère
- Organisation des JNA 2020
- Convention cadre CAUE/PIP signée en 2021

Préfecture de la Dordogne

- Commission Départementale des Sites et des Paysages
- Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Services de l'État

DDT24

Le CAUE participe à la Commission de conciliation en urbanisme, au Club ADS, aux Ateliers locaux des territoires. Il participe aussi au projet d'Atlas des paysages de Dordogne.

UDAP 24

Le CAUE participe au Guichet Unique au Pôle d'Interprétation de la Préhistoire aux Eyzies de Tayac (permanence conseils en architecture organisée 1 fois par mois).

Inspection académique de Dordogne

Le CAUE mène des actions de sensibilisation à l'architecture, au paysage et au petit patrimoine pour les professeurs du 1er degré. Formation « Patrimoine de proximité : découvrir le paysage autour de son école » organisée depuis 2 ans au PIP.

Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle

AMI « Le Bassin de l'Isle : un territoire vert et bleu en Nouvelle-Aquitaine » avec la Chambre d'Agriculture de la Dordogne

Syndicat Mixte du SCOT Périgord Noir

Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage en partenariat avec l'ATD24

Syndicat Mixte du SCOT Périgord Vert

Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage en partenariat avec l'ATD24

SOLiHA Dordogne Périgord

Actions d'information et de médiation conjointes avec les Conseillers FAIRE (stand partagés, conférences, animations). Renvoi mutuel vers nos services pour le conseil aux particuliers.

Brochure réalisée par le CAUE Dordogne

Directeurs de publication

Bertrand Boisserie, Directeur
Valérie Dupis, Directrice adjointe

Rédaction

Élisabeth Couty, Assistante de
direction

Maquette et mise en page

Isabelle Morin, Infographiste

Illustrations

Freepick.com
Sébastien Ramond, Dessinateur
Isabelle Morin, Infographiste

Impression

Imprimerie OSEA ESAT & EA
Boulazac-Juin 2021



Avec
le soutien



24
Dordogne
c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Espace culturel François Mitterrand
2 place Hoche
24 000 Périgueux
05 53 08 37 13
courriel@cauedordogne.com
cauedordogne.com